

PÊCHES COLONIALES.

/ LES SERRANIDÉS DE LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE. (DU CAP SPARTEL AU CAP VERT), /

par JEAN CADENAT,

Licencié ès Sciences,

Préparateur au Laboratoire de l'Office des Pêches à La Rochelle.

INTRODUCTION.

Depuis quelques années, la diminution toujours croissante des apports des chalutiers, conséquence directe de l'appauvrissement indéniable des fonds habituellement fréquentés par notre flotte hauturière, a mis l'armement à la pêche dans une situation assez critique.

Pour traverser cette période difficile, les diverses compagnies se sont ingénérées par des moyens différents à apporter un remède à cet état de choses :

- soit par l'étude de modèles spéciaux de chaluts à plus grand rendement;
- soit par la recherche de fonds nouveaux encore inexplorés;

— soit, surtout, en n'hésitant pas à envoyer une partie de leur flotte vers des lieux de pêche plus lointains il est vrai, mais déjà pratiqués et renommés pour l'extrême richesse de leur faune ichthyologique.

/ C'est ainsi qu'au mois de novembre 1931, les chalutiers «*Jean Hamonet*» et «*Marie-Hélène*» quittaient La Pallice, et, munis du système de frigorification S. A. C. I. P., allaient explorer les fonds de pêche de la côte occidentale d'Afrique jusqu'au Cap Blanc. Ils en revenaient avec une confirmation éclatante de l'abondance du poisson dans ces régions. Nous avons pu voir pendant cette campagne, des traits de chalut de deux heures, ramener régulièrement sur le pont, plusieurs tonnes de Dorades roses, de Casse-burgaux, de Diagrammes, de Maigres, de Serrans, etc. /

Depuis, la pêche sur les côtes du Rio de Oro et de Mauritanie est pratiquée tous les ans par quelques chalutiers rochelais. Leur nombre tend d'ailleurs à s'accroître peu à peu, et, actuellement, grâce surtout aux améliorations apportées dans les procédés de conservation qui ont réalisé de gros progrès durant ces dernières années, six gros chalutiers font normalement la pêche dans ces parages, pendant les mois d'octobre à avril; cette année, deux de ces derniers ont même continué à approvisionner le marché en espèces mauritaniennes jusqu'à la fin du mois de juin.

Bientôt cette flotille s'augmentera d'une nouvelle unité, le « *Casoar* », spécialement construit par les *Forges et Chantiers de la Gironde* pour le compte de la Société *Les Chalutiers de La Rochelle* (Armement CASTAING) pour la pêche sur la Côte occidentale d'Afrique.

Ce chalutier lancé le 4 juin 1935 doit rentrer en service au mois d'octobre, et, grâce aux principes nouveaux d'exploitation sur lesquels il a été construit : sa vitesse, en particulier, (15 nœuds prévus aux essais) nettement supérieure à la moyenne réalisée par les chalutiers fréquentant habituellement ces parages et son installation frigorifique spéciale, il doit permettre de résoudre en grande partie le problème ardu posé par la conservation et la présentation du poisson. Il contribuera ainsi dans une grande part à mieux faire connaître et apprécier par le consommateur la valeur alimentaire des nombreux représentants de la faune ichthyologique de cette région.

C'est qu'en effet, ces espèces mauritaniennes parmi lesquelles nous retrouvons d'ailleurs un certain nombre des plus appréciées de nos côtes françaises et en particulier le Merlu, sont la plupart comestibles, souvent excellentes; elles mériteraient de paraître sur les meilleures tables, et gagneraient sûrement à être mieux connues.

Outre les Soles et les Langoustes roses (*Palinurus mauritanicus*) que l'on rencontre quelquefois en grande abondance, et dont il est inutile de souligner la valeur commerciale, la plupart des autres espèces appartiennent aux quatre grandes familles suivantes :

— *Sparidae*, dont les représentants tels que les Pagres, et les Pagels ne le cèdent en rien à notre Dorade;

— *Scombridae*, où figurent des espèces analogues à notre Thon et à notre Maquereau, et d'autres, non moins délicates telles que les Sérioles, les Liches et le Tassargal (*Temnodon saltator*);

— *Sciaenidae*, parmi lesquels le Maigre (*Sciaena aquila*) était déjà si renommé et recherché du temps des Romains pour la finesse de sa chair, qu'il était alors d'usage d'offrir ce poisson aux principaux magistrats de Rome en guise de présent des plus appréciés;

— *Serranidae* enfin, qui comptent aussi de nombreux représentants, auxquels appartiennent les « Holocentres » de Risso, et dont il disait : « Ces thoracins semblent il est vrai, habiter de préférence les grandes profondeurs, où nos pêcheurs savent cependant les atteindre à cause de la délicatesse de leur chair qui leur donne un grand prix et les fait servir sur les tables les plus somptueuses. »

C'est à cette dernière famille qu'appartiennent quelques espèces particulièrement recommandées aux consommateurs et assez régulièrement rapportées sur notre marché de La Rochelle.

Après avoir sommairement rappelé les principaux caractères des *Serranidae*, nous passerons en revue les diverses espèces qui les représentent sur la côte occidentale d'Afrique (du Cap Spartel au Cap Blanc), en donnant pour chacune d'elles :

— sa synonymie;

— les principaux noms vulgaires sous lesquels elle est connue dans les parages qu'elle fréquente;

— une courte diagnose spécifique;

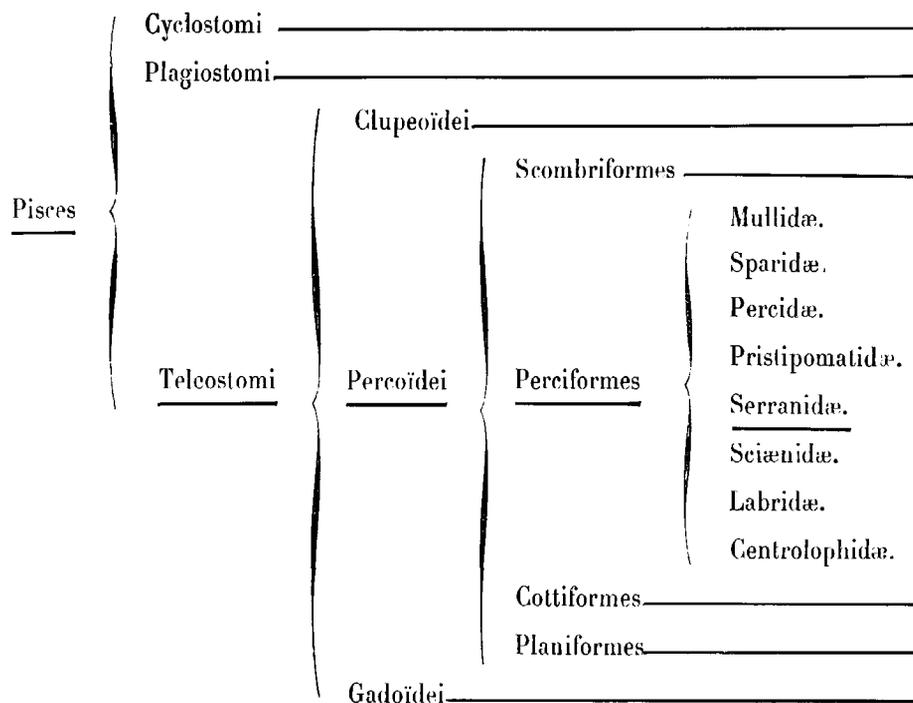
- quelques indications de coloration;
- et sa distribution géographique.

Pour le Mérou bronzé (*Epinephelus aeneus* GEOFF.), qui est, avec *E. caninus* et *E. gigas*, l'espèce la plus couramment pêchée dans cette région, nous reprendrons sa description, en comparant ses principaux caractères anatomiques à ceux des deux autres précédemment citées, et nous y joindrons quelques observations sur sa biologie encore très peu connue.

Dans ce travail forcément incomplet, nous ne parlerons pas en particulier, faute de documents suffisants, de la ponte ni des stades jeunes.

De nouvelles recherches nous permettront probablement de combler cette lacune dans une note ultérieure.

PLACE DES SERRANIDÆ PARMİ LES POISSONS.



CARACTÈRES DE LA FAMILLE.

Poissons acanthoptérygiens à ventrales thoraciques non réunies en ventouses et composées de 6 rayons (une épine et 5 rayons mous).

Tête.

Rarement nue, à bouche terminale; museau et sourcils non épineux; joues non cuirassées, c'est-à-dire dont les joues ne sont pas recouvertes par les os sous-orbitaires allant se réunir

à l'opercule; pas de barbillon à la mandibule; 2 narines de chaque côté; maxillaire visible; opercule à épines aplaties; membrane operculaire libre en arrière.

Dents.

Mâchoires sans molaires ni dents coupantes en avant et dont les dents sont disposées sur plusieurs rangées; vomer toujours denté; palatins le plus souvent; langue généralement lisse.

Nageoires.

Dorsale simple ou double, dans ce dernier cas, la partie molle à peu près égale à la partie épineuse est aussi à peu près égale à la longueur de l'Anale; pectorales jamais falciformes; Anale à 3 épines.

- 6 ou 7 rayons branchiostèges;
- 4 arcs branchiaux;
- Présence de pseudo-branchie;
- Vessie natatoire présente;
- Colonne vertébrale comptant de 24 à 35 vertèbres.

Importance des Serranidae.

La famille des *Serranidae* occupe dans la classe des Poissons une place d'une très grande importance, tant au point de vue du nombre des espèces qu'elle englobe, qu'au point de vue de leur répartition géographique : On en trouve des représentants dans toutes les parties du monde.

BOULENGER, dans son « *Catalogue of the Perciform fishes in the British Museum* » n'en décrit pas moins de 51 genres dont quelques-uns comptent un très grand nombre d'espèces. Pour le seul genre *Epinephelus* par exemple, il en décrit 105.

A l'exception de quelques espèces d'eaux douces, tels les *Lates* des grands fleuves africains, la famille des *Serranidae* est presque uniquement composée de poissons de mer, fréquentant plus particulièrement les eaux chaudes tropicales des deux hémisphères.

LES SERRANIDAE DE LA COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE DU CAP SPARTEL AU CAP VERT.

Sur les fonds de pêche de la côte occidentale d'Afrique la famille des *Serranidae* est assez largement représentée : les auteurs en signalent une vingtaine d'espèces.

Si l'on en excepte quelques-unes telles que *Serranus hepatus* qui ne dépasse pas 15 centimètres, presque toutes les autres peuvent atteindre de grandes dimensions. Certaines dépassent quelquefois un mètre de longueur totale.

Dans les tableaux dichotomiques suivants, nous avons essayé de rendre leur détermination aussi aisée que possible en n'utilisant que des caractères d'anatomie ou de morphologie externe facilement visibles, et quelques particularités du système de coloration persistant même chez les individus conservés dans l'eau formolée.

TABLEAU DES GENRES.

Crête longitudinale sur toute la longueur de l'opercule.	{ Présente. Absente : mâchoire inférieure.	{ nue : dorsale à 10 épines.. écailleuse : dorsale à 9 ou 11 épines.....	POLYPRION.
			SERRANUS.
			EPINEPHELUS.

Polyprion.

Une seule espèce *P. americanum.*

Serranus.

4 espèces :

Dorsale	{ à moins de 13 rayons mous } { à plus de 13 rayons mous }	{ une tache noire sur la partie molle de la dorsale..... nombre d'écailles sur une ligne longitudinale	{ plus de 100 (105 à 125)..... moins de 100 (70 à 95)	{ hauteur du corps comprise } { de 3 à 3 fois 2/3 dans la longueur totale } { de 4 à 5 fois dans la longueur totale }	<i>S. hepatus.</i>
					<i>S. atricauda.</i>
					<i>S. scriba.</i>
					<i>S. cabrilla.</i>

Epinephelus.

9 espèces :

Dorsale	{ à 9 épines : ligne latérale à } { à 11 épines : anale..... }	{ à 10-12 rayons mous..... } { à 8 rayons mous }	{ 50 à 56 écailles : hauteur du corps égale à longueur de la tête. } { 75 à 89 écailles : hauteur du corps plus petite que longueur de la tête. } { 2 ou 4 canines fortes aux mâchoires..... }	<i>E. nigris.</i>
				<i>E. taenops.</i>
				<i>E. ruber.</i>
		{ canines faibles : caudale .. } { arrondie } { tronquée ou fourchée }	{ des lignes obliques claires sur les joues..... } { pas de lignes claires sur les joues : dorsale } { épines operculaires équidistantes des bandes longitudinales plus foncées..... }	<i>E. caninus.</i>
	<i>E. aeneus.</i>			
	<i>E. cernuoides.</i>			
		{ à 13 rayons mous } { avant de 14 à 16 rayons mous }	<i>E. gigas.</i>	
	<i>E. alexandrinus.</i>			
	<i>E. gorensis.</i>			

BOULENGER cite encore ⁽¹⁾ une autre espèce appartenant au genre *Epinephelus* : l'*E. lanceolatus*

(1) Catalogue of the Perciform Fishes in the British Museum 1895, p. 252.

comme provenant peut-être de la côte occidentale d'Afrique. Comme lieux de capture de cette espèce, il indique : « Indian Ocean, west coast of Africa? »

Mais sa présence dans la région qui nous intéresse reste douteuse, puisque cette espèce, à notre connaissance, n'a pas été signalée par d'autres que par lui. Encore donne-t-il cette origine sous toutes réserves.

Toutefois l'*E. lanceolatus* pourrait assez facilement se distinguer des autres espèces que nous venons de citer, par la forme particulière de sa nageoire dorsale. Chez les autres, c'est en général le troisième ou le quatrième, très rarement le cinquième rayon épineux de cette nageoire qui est le plus long; chez *E. lanceolatus* le plus long rayon épineux de la nageoire dorsale est le dernier.

Nous n'avons pas compris dans cette liste :

- le *Morone labrax* (le Bar) qui se distingue facilement à ses deux nageoires dorsales;
- l'*Anthias sacer* (le Barbier) rapidement identifiable à la longueur excessive de ses nageoires ventrales qui dans quelques cas peuvent dépasser le point d'insertion postérieur de l'anale;
- le *Callanthias peloritanus* qui est plutôt une forme aberrante. Il ne possède que six rayons branchiostèges, possède un préopercule à bords non dentelés; de plus sa ligne latérale est tout à fait particulière, non seulement par sa situation en bordure de la nageoire dorsale, mais encore par sa discontinuité : elle se termine avec les derniers rayons de cette dernière nageoire.

LE CERNIER.

POLYPRION AMERICANUM BLOCH. - 1801.

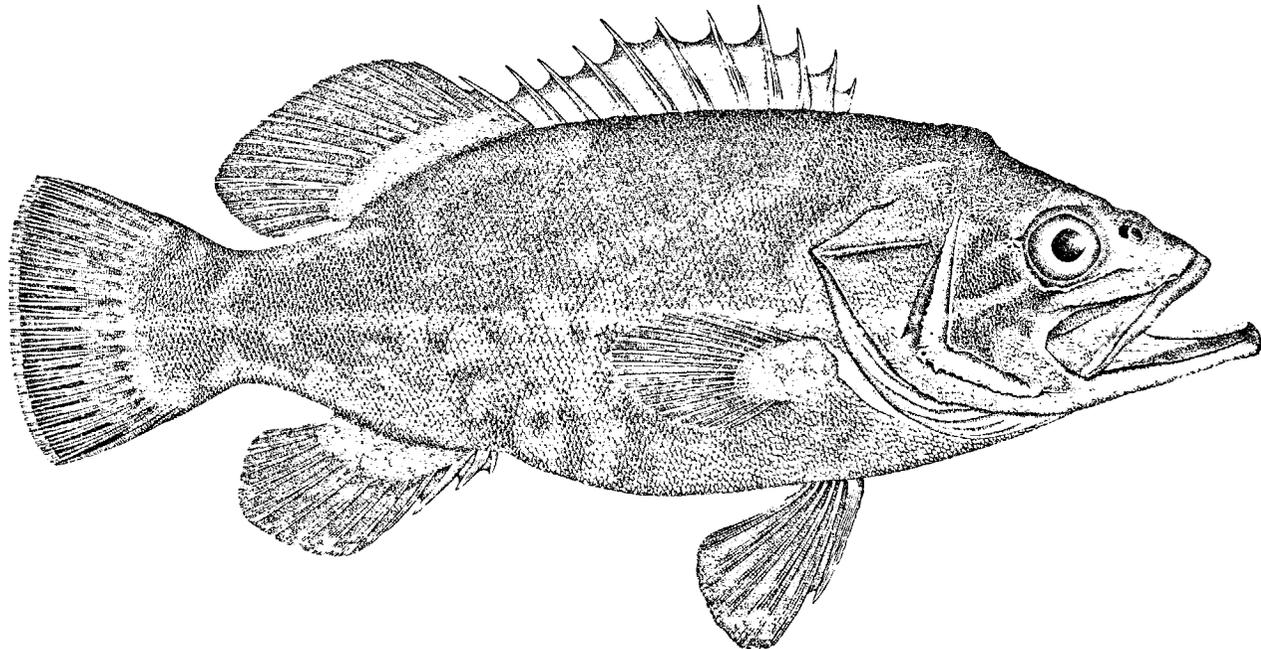


Fig. 1. *Polyprion americanum* Bloch 1801 (Smitt. Scandinavian fishes. Fig. 12).

SYNONYMIE :

1801. *Amphiprion americanus*, BLOCH SCHN., *Syst. Ichth.*, p. 205.
 1810. *Scorpaena massiliensis*, RISSO, *Ichth.*, Nice, p. 184.
 1824. *Polyprion cernium*, VAL. *Mem. Mus.*, XI, p. 265, pl. XVII.
 1826. *Holocentrus gulo*, RISSO, *Eur. Mer.*, III, p. 367.
 1829. *Polyprion cernium*, C. V., III, p. 21, pl. XLII.
 1831. *Polyprion cernium*, C. V., VIII, p. 475.
 1836. *Serranus Couchii*, YARRELL, *Brit. Fish.*, I, p. 12, fig.
 1841. *Polyprion cernium*, YARRELL, *Brit. Fish.*, ended, I, p. 19, fig.
 1850. *Polyprion americanum*, COSTA, *Fauna Nap. Pesci*, I.
 1859. *Polyprion cernium*, GUNTHER, I, p. 169.
 1860. *Polyprion cernium*, LOWE, *Fishes of Madeira*, p. 183.
 1862. *Polyprion cernium*, COUCH, *British fishes*, I, p. 200, pl. XLIV.
 1867. *Polyprion cernium*, STEIND. *Sitzb. Ak. Wien*, LVI-I, p. 617.
 1874. *Polyprion cernium*, CANESTRINI, *Fauna Ital. Pesci*, p. 78.
 1880. *Polyprion cernium*, DAY, *Fish. Great Brit.*, p. 17, pl. VI.
 1881. *Polyprion cernium*, MOREAU, *Pois. France*, II, p. 349, fig.
 1882. *Polyprion oxygenus*, JORD. GILB. *Syn. Fish. N. Amer.*, p. 532.
 1885. *Polyprion cernium*, EMERY, *Mith. Zool. Stat. Neap.*, VI, 155, pl. X.
 1889. *Polyprion cernium*, DODERLEIN, *Man. Ittol. Medit.*, IV, p. 83.
 1890. *Polyprion cernium*, JORD. EIGENM., *Bull. U. S. Fish. Comm.*, VIII, p. 341.
 1893. *Polyprion americanum*, SMITT, *Scand. Fish.*, I, p. 47, fig. 12.
 1895. *Polyprion americanus*, BOULENGER, *Cat. Percif. Fish. Brit. Mus.*, p. 148, fig. 12.
 1910. *Polyprion cernium*, SEABRA, *Cat. verteb. Portugal, Bull. Soc. Portug. Sc. Nat.*, vol. IV, fasc. 3, p. 142.
 1923. *Polyprion cernium*, GRUVEL, *Industries Pêches Maroc*, p. 56.
 1932. *Polyprion americanum*, LE GALL, *Fiche Faunist.*, *Faune et Flore de Méditerranée*.

Noms français.

Cernier. Mérou des basques.

Poisson des bois (Bretagne). *Daurade des bois, Mérou* (La Rochelle). *Péro-Mérot* (Ile de Ré). *Fanféré rascas* (Languedoc). *Mérou* (Provence). *Lernia, Cernio* (Nice). *Lucerna* (Corse). *Menain* (Tunisie).

Noms étrangers.

Vragfisk (Norvégien). *Stone bass, Wreckfish* (Anglais). *Mero, Mero de roca, Cherna, Joina* (Espagnol). *Cherne, Pardilho* (Portugais). *Luxerna, Pampanetto, Cernia, Adotto* (Italien). *Orphos* (Grec).

Formule radiaire.

D. XI, 12; III, 8 ou 9; C. I./17/I; P. 17; V. 1-5.

Diagnose spécifique.

Corps légèrement allongé, ovale et comprimé, couvert d'écaillés cténoïdes, s'étendant sur la tête et sur la base des nageoires. Une forte crête transversale sur l'opercule.

La tête d'une longueur égale à la hauteur du corps est comprise à peu près trois fois dans la longueur totale.

Les dents villiformes, sans canines, sont réparties sur les mâchoires, le vomer, les palatins et la langue.

Coloration.

Le *Polyolypriion americanum* présente une coloration générale assez variable suivant les individus, le dos pouvant aller du brun rouge au gris brunâtre ou même gris bleu; les flancs sont en général plus clair et souvent comme tachés de blanc jaunâtre. Le ventre est d'un blanc sale. Les nageoires sont plus foncées, mais la caudale est bordée d'une étroite bande blanche.

Distribution géographique.

Le Cernier a une aire de dispersion extrêmement vaste; on le rencontre plus particulièrement en Méditerranée. Il est connu de tout l'Atlantique Nord, sur les côtes américaines de même que sur nos côtes européennes et africaines (Mauritanie, Canaries); il a été cité de la Mer du Nord (SMITT).

LE GENRE SERRANUS CUV. VAL. 1828.

1817. *Serranus part.*, CUV., *Règne an.*, II, p. 276.
 1828. *Serranus*, C. V., II, p. 210.
 1859. *Serranus*, GUNTHER, *Cat.*, I, p. 97.
 1895. *Serranus*, BOULENGER, *Cat. Perc. Fish. Brit. Mus.*, p. 274.

Diagnose générique.

Serranidae au corps plus ou moins comprimé, recouvert d'écaillés cténoïdes petites ou moyennes.
 Bouche assez large, protractile.
 Dents villiformes sur les mâchoires, généralement accompagnées de canines plus grandes.
 Vomer et palatins dentés.
 Langue lisse.
 Tête en partie écailleuse.
 Préopercule dentelé, quelquefois même sur sa partie inférieure.
 Opercule armé de une à trois épines.
 Une seule dorsale à 10 épines et 11 à 16 rayons mous.
 Anale courte formée de 3 épines et 6 à 8 rayons mous.
 Ligne latérale complète.
 Pseudo-branchie présente.

LE TAMBOUR.

SERRANUS HEPATUS LIN. 1776.

Synonymie.

1686. *Sacchetus Venetorum*, WILLUGBY, *Pisc.*, IV, p. 326.
 1766. *Labrus hepatus*, LIN, *S. N.*, I, p. 474.
 1768. *Labrus adriaticus*, *Icht. Massil.*, p. 98.
 1782. *Holocentrus striatus*, BLOCH, *Icht.*, pl. CCXXXV, fig. 1.
 1801. *Labrus spalatensis*, BLOCH. SCHN., *Syst.*, p. 256.
 1802. *Lutjanus adriaticus*, LACEP., *Pois.*, IV, p. 222.

1802. *Holocentrus triacanthus*, LACEP., *Pois.*, IV, p. 377.
 1809. *Holocentrus siagonotus*, DELAROCHE, *An. Mus.*, XIII, p. 352, pl. XII.
 1810. *Holocentrus hepatus*, RISSO, *Ichth.*, Nice, p. 292.
 1826. *Serranus hepatus*, RISSO, *Eur. Mer.* III, p. 377.
 1827. *Holocentrus adriaticus*, NARDO, *Prodr. Adriat. Ichth.*, p. 14-21.
 1828. *Serranus hepatus*, C. V., II, p. 231.
 1832. *Serranus hepatus*, BONAPARTE, *Icon. Fauna Ital.*, III, p. 86.
 1850. *Serranus hepatus*, COSTA, *Fauna Nap. Pesci*, pl. VII.
 1859. *Centropristis hepatus*, GUNTHER, I, p. 84.
 1872. *Serranus hepatus*, CANESTRINI, *Fauna Ital. Pesci*, p. 75.
 1881. *Serranus hepatus*, MOREAU, *Pois. France*, II, p. 363, fig. 121.
 1883. *Serranus hepatus*, VINCIG. *Ann. Mus. Genova*, XVIII, p. 489.
 1889. *Serranus hepatus*, DODERL., *Man. Ittiol. Medit.*, IV, p. 50.
 1890. *Paracentropristis hepatus*, JORD. EIGENM., *Bull. U. S. Fish. Comm.*, VIII, p. 395.
 1895. *Serranus hepatus*, BOULENGER, *Cat. Perc. Fish. Brit. Mus.*, p. 286.
 1912. *Centropristis hepatus*, NINNI, *Cat. Pesci Adr.*, p. 3.
 1926. *Paracentropristis hepatus*, DE BUEN, F., *Cat. Ichth. Med. Esp.*, p. 128.
 1931. *Centropristis hepatus*, NINNI E., *Faune et Flore de Médit.* (Fiches faunistiques).

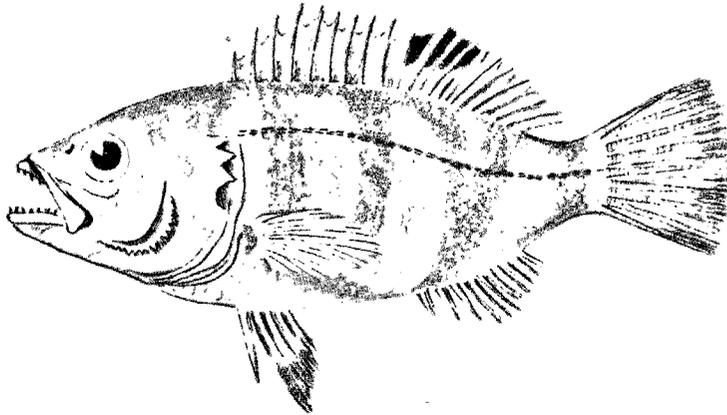


Fig. 2. *Serranus hepatus*. (Lin., 1776; Ninni, 1931.)

Noms vulgaires.

Tambour-Pétaijdé (Sète). Bruccia cale, Scherpita (Corse).

Diagnose.

Formule radiare : D. X-11; A. III-7; P. 13; C. 16.

Corps oblong assez élevé, recouvert d'écaillés cténoïdes relativement plus grandes que dans les autres espèces s'étendant sur les pièces operculaires. La hauteur du corps est comprise trois fois et demie dans la longueur du corps qui dépasse rarement 15 centimètres.

La tête, forte, a sa longueur comprise trois fois dans celle du corps.

Dents villiformes, sur la mâchoire supérieure on peut remarquer en avant quelques canines. Le vomer et les palatins sont dentés, la langue est lisse.

Coloration.

Elle est des plus variable chez cette espèce; généralement d'un gris rougeâtre sur le dos, ou d'un blanc rosé; cinq bandes verticales foncées noirâtres sur les flancs; des bandes jaunâtres sous la gorge; des bandes outremer sur fond argenté à la partie ventrale.

Les nageoires sont aussi diversement colorées; mais une des caractéristiques de cette espèce, est la présence d'une belle tache noire, arrondie, à la partie supérieure des trois premiers rayons mous de la Dorsale.

Distribution géographique.

Très répandu dans toute la Méditerranée le *Serranus hepatus* se rencontre aussi dans l'Atlantique (côtes du Portugal). Il aurait été trouvé au Cap de Bonne-Espérance. (NINNI.)

LE SERRAN.

SERRANUS CABRILLA LINNE 1776.

Synonymie.

1776. *Perca cabrilla*, LINNE, *S. N.*, I, p. 458.
 1790. *Holocentrus argentinus*, BLOCH, *Ausl. Fische*, IV, p. 73, pl. CCXXXV, fig. 2.
 1802. *Lutjanus serran*, LACÉPÈDE, *Poiss.*, IV, p. 205.
 1802. *Bodianus hiatula*, LACEP., *loc. cit.*, p. 297.
 1810. *Holocentrus flavus*, RISSO, *Ichth.*, Nice, p. 293.
 1810. *Holocentrus serran*, RISSO, *loc. cit.*, p. 294.
 1810. *Serranus flavus*, RISSO, *loc. cit.*, p. 376.
 1826. *Serranus cabrilla*, RISSO, *Eur. Mer.*, III, p. 375.
 1828. *Serranus cabrilla*, C. V., II, p. 223, pl. XXIX.
 1832. *Perca channus*, COUCH, *Mag. N. H.*, V, p. 19.
 1836. *Serranus cabrilla*, YARRELL, *Brit. Fish.*, I, p. 9, fig.
 1850. *Serranus cabrilla*, COSTA, *Fauna Nap. Pesci*.
 1854. *Perca murnyrus*, GRONOV., *Cat.*, p. 109.
 1859. *Centropristis praestigiatus* (non POEY). GUNTHER, I, p. 85.
 1859. *Serranus cabrilla part.*, GUNTHER, I, p. 106.
 1862. *Serranus cabrilla*, COUCH, *Brit. Fish.*, I, p. 195, pl. XLII.
 1865. *Serranus cabrilla*, PETERS., *Mon. Berl. Acad.*, p. 101.
 1874. *Serranus cabrilla*, CANESTRINI, *Fauna Ital. Pesci*, p. 75.
 1880. *Serranus cabrilla*, DAY, *Fish. Great Brit.*, p. 14, pl. IV.
 1881. *Serranus cabrilla*, MOREAU, *Poiss. France*, II, p. 360.
 1883. *Serranus cabrilla*, VINCIG., *Ann. Mus. Genov.*, XVIII, p. 491.
 1884. *Pseudo-serranus cabrilla*, KLUNZ, *Fische Roth. Meer.*, p. 7, pl. II.
 1889. *Serranus cabrilla*, DODERL., *Man. Ittiol. Médit.*, IV, p. 45.
 1891. *Serranus cabrilla*, STEIND., *Sitzb. Ak. Wien, C. I.*, p. 349.

1895. *Serranus cabrilla*, BOULENGER, *Cat. Perc. Fish. Brit. Mus.*, p. 283.
 1910. *Serranus cabrilla*, SEABRA, *Cat. Vert. Port. Bull. Soc. Port. Sc. Nat.*, vol. IV, fasc. 3, p. 141.
 1913. *Serranus cabrilla*, LE DANOIS, *Cont. Etud. Syst. Biol. Pois. de Manche occid.*, p. 59.
 1913. *Serranus cabrilla*, GRUVEL, *Ind. Pêches côt. occid. Afr.*, p. 154.
 1923. *Serranus cabrilla*, GRUVEL, *Ind. pêches Maroc*, p. 55.
 1924. *Serranus cabrilla*, JOUBIN et LE DANOIS, *Mém. Off. Pêches Marit.*, n° 1, p. 85, fig.
 . *Serranus cabrilla*, CHEVEY, *Faune et Flore de la Médit. (Fiches Faunistiques.)*

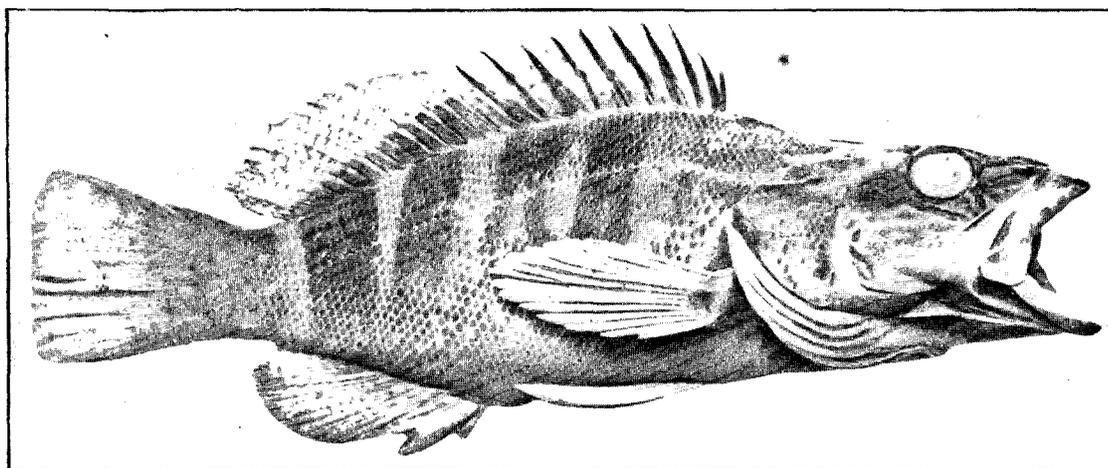


Fig. 3. *Serranus cabrilla*.

Noms français.

Serran (côtes de la Méditerranée); *Roussignaou* (Sète); *Crak* (Biarritz); *Crabe*, *Cabra* (Bayonne); *Fougère* (Brest); *Farlot* (Morlaix); *Sonneur*, *Violon*, *Vrat jaune* (Cherbourg).

Noms étrangers.

Sägebarsch (Allemand); *Comber*, *Gaper* (Anglais); *Cabrilla*, *Craba*, *Mero bort*, *Tort serra*, *Serra* (Espagnol); *Garoupa*, *Serrao*, *Alecrim*, (Portugais); *Bolaxo*, *Vacca*, *Foretana*, *Perega*, *Burragia*, *Serrania*, *Sciarrano* (Italien); *Chanos* (Grec).

Diagnose.

Formule radiaire : D. X-13 à 15; A. III-7 ou 8; C. 17; P. 14; V. 1-5.

Corps relativement haut, sa hauteur est contenue de 3 fois $\frac{1}{4}$ à 3 fois $\frac{3}{4}$ dans la longueur totale.

Les écailles sont absentes sur le museau et le dessus de la tête mais présentes sur les pièces operculaires.

La longueur de la tête est comprise de 2 fois $\frac{3}{4}$ à 3 fois dans la longueur totale. Pas de dessins réguliers sur les joues.

Dents villiformes en bandes; chaque mâchoire porte cependant quelques dents plus fortes en avant.

Coloration très variable suivant le sexe, l'âge ou la saison; le type le plus fréquent est le suivant :

rose clair avec 7 à 8 bandes transversales assez larges orangées ou brun rouge; des bandes longitudinales mauve clair ou jaunâtres s'observent sur les flancs. Bien que la tête ne présente pas de dessins réguliers comme dans le type *Serranus scriba*, on remarque cependant le plus souvent sur les joues trois bandes obliques jaune orangé sur un fond brun rougeâtre.

Distribution géographique assez étendue. BOULENGER lui donne comme habitat, la Méditerranée, les côtes européennes et africaines de l'Atlantique, de la Manche aux Canaries, et la Mer Rouge. Il a été signalé au Sud de l'Angola ⁽¹⁾.

LA VACHETTE.

SERRANUS SCRIBA LINNE 1766.

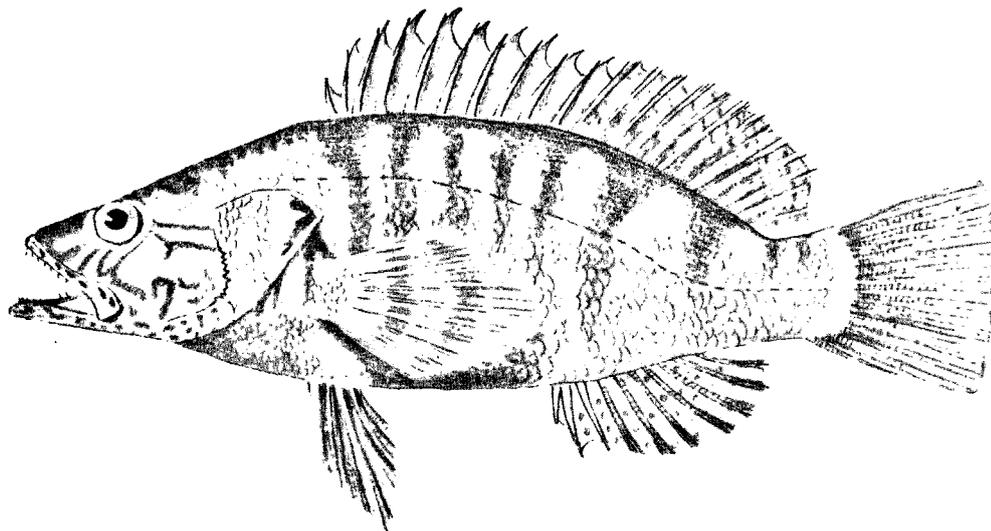


Fig. 4. *Serranus scriba*. (Linné, 1766; Ninni, 1931.)

Synonymie.

- 1686. *Perca marina*, WILLUGHBY, *Ichth.*, p. 327.
- 1766. *Perca scriba*, LINNE, *S. N.*, 1, p. 486.
- 1768. *Perca scriba*, BRUN, *Ichth. Massil.*, p. 63.
- 1782. *Holocentrus fasciatus*, BLOCH, *Fis. Deut.*, III, p. 86.
- 1801. *Holocentrus maroccanus*, BLOCH et SCHN., *Syst.*, p. 320.
- 1801. *Lutjanus scriptura*, LACÉPÈDE, *Poiss.*, IV, p. 229.
- 1801. *Holocentrus marinus*, LACÉPÈDE, *loc. cit.*, p. 376.
- 1807. *Holocentrus argus*, SPINOLA, *Ann. Mus.*, X, p. 372.
- 1810. *Holocentrus marinus*, RISSO, *Ichth.*, Nice, p. 291.
- 1810. *Lutjanus crapa*, RAFIN., *Caratt. N. An. Sicil.*, p. 52.
- 1810. *Lutjanus mediterraneus*, RAFIN., *Ind. Ittiol. Sicil.*, p. 18.

(1) PELLEGRIN. Missions GRUVEL sur la côte occidentale d'Afrique. 1913, p. 40.

1824. *Serranus marinus*, MARTENS., *Reise. Vened.*, II, p. 425.
 1826. *Serranus argus*, RISSO, *Eur. Mer.*, III, p. 373.
 1828. *Serranus scriba*, C. V., II, p. 214, pl. XXVIII.
 1828. *Serranus gymnopareius*, C. V., II, p. 248.
 1831. *Serranus papilionaceus*, C. V., VIII, p. 471.
 1840. *Serranus scriba*, NORDM., *In Demid., Voy. Russ. Mer.*, III, p. 366.
 1850. *Serranus scriba*, COSTA, *Faun. Nap. Pesci*.
 1850. *Serranus scriba*, GUICHENOT, *Expl. Alger*, p. 33.
 1859. *Serranus scriba*, GUNTHER, I, p. 103.
 1859. *Serranus gymnopareius*, GUNTHER, *loc. cit.*, p. 105.
 1865. *Serranus maroccanus*, PETERS., *Mon. Berl. Ac.*, p. 99.
 1867. *Serranus scriba*, STEIND., *Sitzb. Ak. Wien*, LVI, p. 609.
 1874. *Serranus scriba*, CANESTRINI, *Fauna Ital. Pesci*, p. 74.
 1881. *Serranus scriba*, MOREAU, *Poiss. France*, II, p. 355.
 1882. *Serranus papilionaceus*, ROCHER, *Pois. Sénégal*, p. 62.
 1889. *Serranus scriba*, DODERL., *Man. Ittiol. Médit.*, IV, p. 39.
 1890. *Serranus scriba*, JORD. EIGMEN., *Bull. U. S. Fish. Comm.*, VIII, p. 410.
 1895. *Serranus scriba*, BOULENGER, *Cat. Perc. Fish. Brit. Mus.*, p. 285.
 1910. *Serranus scriba*, SEABRA, *Bull. Soc. Port. Sc. Nat.*, Vol. IV, fasc. 3, p. 141.
 1912. *Serranus scriba*, NINNI E., *Cat. Pesci Adr.*, p. 6.
 1913. *Serranus scriba*, PELLEGRIN, *Pois.*, GRUVEL, *Côte d'Afr.*, p. 40.
 1913. *Serranus scriba*, GRUVEL, *Ind. Pêch. Côte Occ. Afr.*, p. 154.
 1923. *Serranus scriba*, GRUVEL, *Ind. Pêches Maroc*, p. 55.
 1924. *Serranus scriba*, JOUBIN et LE DANOIS, *Mém. Off. Pêches Marit.* n° 1, p. 87.
 1926. *Serranus scriba*, DE BUEN F., *Cat. Ict. Espan.*, p. 127.
 1927. *Serranus scriba*, CHAB. et MONOD, *Pois. Port-Etienne*, p. 39.
 1931. *Serranus scriba*, NINNI E., *Faune et Flore de la Méditerranée*. (Fiche faunistique.)
 1932. *Serranus scriba*, VINGIG., *Boll. Pesca Pisc. Idrob.*, p. 270.

Noms français.

Serran, *Perca de mar* (Nice); *Serran*, *Parteguo*, *Perco de mar* (Provence); *Saran* (Sète); *Baque-sarranc* (Port-Vendres); *Perchia*, *Parchia* (Gorse).

Noms étrangers.

Vaqueta (Baie du Lévrier); *Serrano* (Mossamedes); *Serrano*, *Perca di mar*, *Serra*, *Vaca*, *Vaca serrana* (Espagnol); *Garoupa*, *Seima* (Portugais); *Luxerna*, *Pompino*, *Barchetta*, *Vacca*, *Cannufi*, *Perco*, *Canna*, *Piscicrapa*, *Boraggia* (Italien); *Perca*, *Perdika* (Grec).

Diagnose.

Formule radiaire : D. X-14 à 15; A. III-8; C. 17; P. 13 ou 14; V. 1-5.

Corps oblong légèrement comprimé, recouvert d'écaillés cténoïdes et dont la hauteur est comprise 3 fois et demie dans la longueur totale.

La *tête* à museau pointu, dépourvu d'écaillés, mesure le tiers de la longueur totale;

Les *dents*, en cardes fines, sont disposées en bande sur les deux mâchoires; vers l'avant et à l'extérieur sont quelques dents plus fortes, sortes de canines. Le vomer et les palatins sont dentés, la langue est lisse.

La *coloration* est en général d'un jaune rougeâtre ou rosé, coupé d'un certain nombre de bandes verticales foncées; 7 ou 8 dans la plupart des cas. La particularité caractéristique de cette espèce est le système de coloration de sa tête : la partie supérieure, le museau et les joues sont marqués de traits sinueux, entrecroisés, généralement bleu clair liserés de noir et rappelant des caractères d'écriture.

Distribution géographique.

Répandu dans toute la Mer Méditerranée, il s'étend dans l'Atlantique sur les côtes du Portugal et de la France méridionale; sur la côte occidentale d'Afrique, on le trouve au Maroc, aux Iles Canaries, sur la côte de Mauritanie, dans les eaux sénégalaises et jusque sur la côte d'Angola.

LE SERRAN RAYÉ.

SERRANUS ATRICAUDA GUNTHER 1874.

Synonymie.

1850. *Serranus cabrilla*, (NON LIN.), GUICHEN., *Explor. SC. Alger. Pois.*, p. 33, pl. I.
 1859. *Serranus cabrilla part.*, GUNTHER, I, p. 106.
 1867. *Serranus scriba*, (NON LIN.), CAPELLO, *Jorn. Sc. Lisb.*, I, p. 243.
 1874. *Serranus atricauda*, GUNTHER, *Ann. et Mag. N. H.*, (4), XIII, p. 230.
 1889. *Serranus atricauda*, HILGENB., *Arch. f. Nat.*, p. 206.
 1890. *Serranus atricauda*, JORD. EIGENM., p. 404-410.
 1891. *Serranus atricauda*, STEIND., *Sitzb. Ak. Wien.*, C. I, p. 351.
 1895. *Serranus atricauda*, BOULENGER, *Cat. Perc. Fish. Brit. Mus.*, p. 282.
 1896. *Serranus atricauda*, COLLETT, *Rés. Camp. Sc. Pr. Monaco*, p. 4, pl. I.

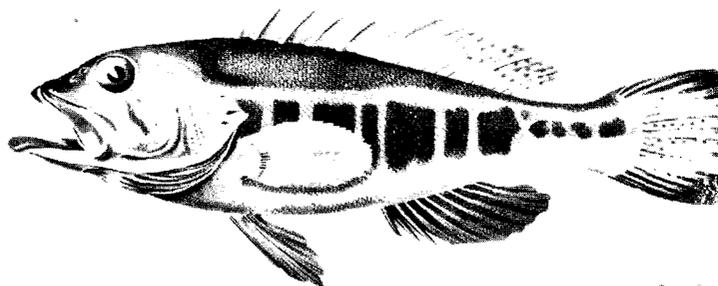


Fig. 5. *Serranus atricauda*. (Collett, 1896; pl. I, fig. 1.)

Diagnose.

Formule radiaire : D. X-15; A. III-8; P. 16 ou 17.

Le *corps*, oblong, légèrement comprimé, est recouvert d'écailles cténoïdes relativement plus petites que dans les espèces précédentes; sa hauteur est comprise de 4 fois à 4 fois et demie dans la longueur totale.

La longueur de la *tête* est comprise 3 fois $\frac{1}{3}$ dans la longueur totale du corps.

Sa *coloration* caractéristique permet de le différencier de *S. scriba* et de *S. cabrilla* : le tronc est divisé par des bandes transversales foncées ; celles du milieu du corps plus larges que les autres sont séparées par une bande plus étroite. Toute la partie dorsale est foncée. Trois lignes bleuâtres sont quelquefois visibles entre l'œil et le bord du préopercule.

Distribution géographique.

Cette espèce est connue des côtes du Portugal, des Açores, de Madère, des Canaries, du Maroc et d'Algérie.

LE GENRE EPINEPHELUS BLOCH 1793.

1793. *Epinephelus*, BLOCH., *Musl. Fische*, VII, p. 11.

Diagnose générique.

Serranidae au corps plus ou moins comprimé, recouvert de petites écailles cycloïdes ou denticulées.

Bouche large protractile ; maxillaire visible ayant un os supplémentaire.

Dents en cardes fines en plusieurs séries, un peu plus fortes sur les bords ; toutes coniques.

Vomer et palatins dentés.

Langue lisse.

Tête écailleuse.

Préopercule généralement dentelé.

Opercule armé de 1 à 3 épines.

Une seule dorsale à 9 à 11 épines et de 12 à 21 rayons mous.

Anale à 3 épines et de 8 à 12 rayons mous.

Ligne latérale complète.

Pseudo-branchie présente.

LE LAJOT.

EPINEPHELUS NIGRI GUNTHER 1859.

Synonymie.

1859. *Serranus nigri*, GUNTHER, I, p. 112.

1860. *Serranus lineo-ocellatus*, GUICHEN., *In A. Dumer. Arch. Mus.*, X, p. 244.

1863. *Epinephelus nigri*, BLEEK., *Nat. Verh. Holl. Maatsch. Wet. Harleem*, XVIII, p. 45.

1877. *Serranus cruentatus*, PETERS., *Mon. Berl. Ac.*, p. 244, fig. 1, pl. I.

1880. *Serranus nigri*, STEIND., *Sitzb. Ak. Wien.*, LXXX, I, p. 172.

1882. *Serranus nigri*, STEIND., *Denkschr. Ak. Wien.*, XLIV, p. 21.

1882. *Serranus nigri*, ROCHEBR., *Faune Sénégalie*, p. 62.

1882. *Serranus lineo-ocellatus*, ROCHEBR., *Faune Sénégalie*, p. 63.

1895. *Epinephelus nigri*, BOULENGER, *Cat. Perc. Fish. Brit. Mus.*, p. 178, pl. III, fig. A.

1913. *Epinephelus nigri*, PELLEGRIN, *Pois.*, GRUVEL, *Côte occ. Afr.*, p. 38.

1913. *Epinephelus nigri*, GRUVEL, *Ind. Pêch. Côt. occ. Afr.*, p. 154.

1927. *Epinephelus nigri*, MONOD TH., *Cont. Faune Cameroun*, p. 686.

1928. *Epinephelus nigri*, MONOD TH., *Ind. Pêches Cameroun*, p. 112 et 174.

Noms vulgaires.

Lajoo'jh (Casamance); *Sope N'gané* (Saint-Louis).

Diagnose.

Formule radiaire : D. IX-14; A. III-8; V. 1-5.

Corps trapu, relativement élevé; sa hauteur, égale à la longueur de la tête est comprise trois fois dans la longueur totale.

Dents en bande étroite en trois séries sur les côtés de la mandibule; en avant quelques faibles canines.

Coloration. — BOULENGER indique : Brun ou olivâtre avec des taches vermillon et des barres verticales foncées assez indistinctes.

Distribution géographique. — Côte-d'Or, Niger, Gorée, Rufisque, Casamance, Saint-Louis, Dakar,

Taille moyenne. — De 20 à 28 centimètres. ROCHEBRUNE écrit : « Très rare à Gorée et à Dakar. où il atteint 0 m. 350 de long. »

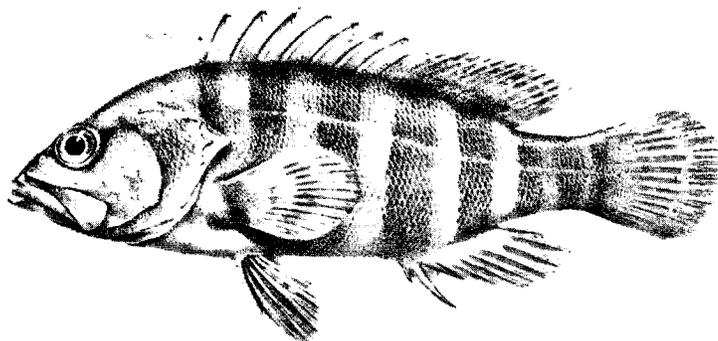


Fig. 6. *Epinephelus nigri*.
(Boulenger. 1895; pl. III, fig. A.)

LE MÉROU TACHETÉ.

EPINEPHELUS TAENIOPS C. V. 1828.

Synonymie.

1828. *Serranus taeniops*, C. V., II, p. 370.
 1859. *Serranus taeniops*, GUNTHER, I, p. 121.
 1866. *Serranus taeniops*, TROSCHE, *Arch. f. Nat.*, p. 195.
 1881. *Serranus taeniops*, STEIND., *Denkschr. Ak. Wien*, XLIV, p. 20, pl. I, fig. 1.
 1882. *Bodianus taeniops*, JORD. GILBERT, *Syn. Fish. N. Am.*, p. 919.
 1882. *Serranus taeniops*, ROCHEBR., *Faune de Sénégambie*, p. 64.
 1884. *Emmeacentrus taeniops*, JORD. et SWAIN, *Bull. U. S. Nat. Mus.*, VII, p. 402.
 1890. *Bodianus taeniops*, JORD. et EIGENM., *Bull. U. S. Fish. Comm.*, VIII, p. 379.

1895. *Epinephelus taeniops*, BOULENGER, *Cat. Perc. Fish. Brit. Mus.*, p. 186.
 1908. *Epinephelus taeniops*, GRUVEL, *Pêch. Sén. et Riv. Sud*, p. 144.
 1913. *Epinephelus taeniops*, PELLEGRIN, *Pois.*, GRUVEL, *Côt. Occ. Afr.*, p. 39.
 1913. *Epinephelus taeniops*, GRUVEL, *Ind. Pêch. Côte Occ. Afr.*, p. 154.
 1927. *Epinephelus taeniops*, CHABANAUD et MONOD TH., *Pois. Port-Etienne*, p. 38.

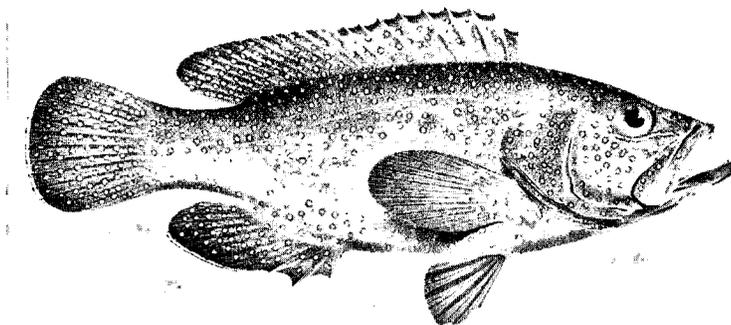


Fig. 7. *Epinephelus taeniops*.

(Steindachner 1881. Denkschr. A K Wien, XLIV, p. 20, pl. I, fig. 1.)

Noms vulgaires.

Do'jh (Sénégal); *Garoupa encarnada* (Mossamèdes).

Diagnose.

Formule radiaire : D. IX-15; A. III-9 (rarement 10); V. 1-5.

Corps oblong dont la hauteur est comprise 3 fois $\frac{1}{5}$ dans la longueur totale.

Tête assez grande; sa longueur est contenue de 2 fois $\frac{4}{5}$ à 3 fois dans la longueur totale.

Dents en bandes formant trois ou quatre séries; en avant quelques canines assez fortes.

Coloration assez particulière : brun noir entièrement parsemé de points bleus cerclés de noir; les nageoires impaires sont bordées de bleu.

Distribution géographique.

On le rencontre dans l'Atlantique tropical, aussi bien sur les côtes américaines (Bahamas, Floride, d'après STEINDACHNER) que sur les côtes africaines, en particulier dans la région du Cap Vert et sur les côtes de Sénégal, d'où ROCHEBRUNE le cite comme assez commun en juin et juillet.

LE MÉROU ROYAL.

EPINEPHELUS RUBER BLOCH 1793.

Synonymie.

1793. *Epinephelus ruber*, BLOCH, *Ausl. Fische*, VII, p. 22, pl. CCCXXXI.
 1828. *Serranus acutirostris*, C. V., II, p. 286.

1828. *Serranus undulosus*, C. V., II, p. 295.
 1833. *Serranus nebulosus*, (non C. V.), COCCO, *Giorn. Lett. Sic.*, XLII, p. 21.
 1836. *Serranus fuscus*, LOWE, *Tr. Cambr. Philos. Soc.*, VI, p. 196.
 1843. *Serranus acutirostris*, VAL. in WEBB et BERTHEL., *Iles Canar. ichth.*, p. 11, fig. 1, pl. III.
 1843. *Serranus fuscus*, VAL. in WEBB et BERTHEL., *loc. cit.*
 1843. *Serranus emarginatus*, VAL. in WEBB et BERTHEL., *loc. cit.*
 1846. *Cerna macrogenis*, SASSI, *Cat. Syst. Pesci Lig.*, p. 135.
 1850. *Serranus acutirostris*, GUICHEN., *Explor. Sc. Alg. Pois.*, p. 35.
 1859. *Serranus acutirostris*, GUNTHER, I, p. 135.
 1859. *Serranus fuscus*, GUNTHER, I, p. 134.
 1859. *Serranus undulosus part.*, GUNTHER, I, p. 143.
 1859. *Serranus flavocoeruleus part.*, GUNTHER, I, p. 144.
 1864. *Cerna macrogenis*, CANESTR., *Mem. Ac. Torin.*, (2), XXI, p. 359, pl. I, fig. 1.
 1865. *Serranus ruber*, PETERS., *Mon. Berl. Ac.*, p. 107.
 1867. *Serranus gigas part.*, STEIND., *Sitzb. Ak. Wien.*, LVI, I, p. 613.
 1867. *Serranus fuscus*, STEIND., *loc. cit.*, p. 616, pl. II, fig. 1.
 1871. *Epinephelus chalinus*, COPE, *Tr. Am. Philos. Soc.*, (2), XIV, p. 465.
 1874. *Serranus macrogenis*, CANESTR., *Fauna Ital. Pesci*, p. 76.
 1876. *Epinephelus Cuvieri*, BLEEK, *All. Ichth.*, VII, p. 46.

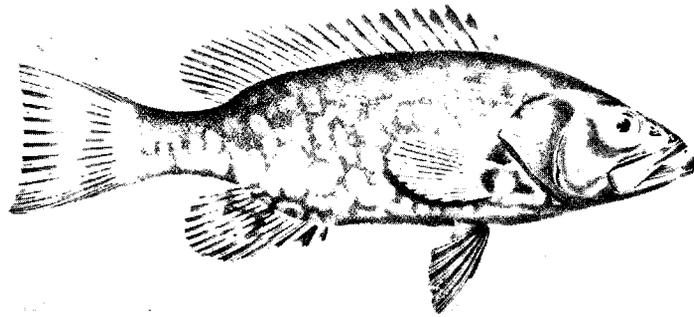


Fig. 8. *Serranus fuscus*.

(1867, Steindachner AK Wien LVI, pl. II, fig. 1.)

1881. *Epinephelus acutirostris*, MOREAU, *Pois. France suppl.*, p. 32.
 1882. *Cerna acutirostris*, DODERL., *Gior. Sc. Palermo*, XV, p. 226, pl. III, fig. 5.
 1882. *Cerna acutirostris var. fusca et var. lata*, DODERL., *Giorn. Sc. Palermo*, XV, p. 240 et 243, pl. III et IV.
 1882. *Serranus acutirostris*, STEIND., *Sitzb. Ak. Wien.*, LXXXVI, p. 63.
 1882. *Serranus undulosus*, STEIND., *loc. cit.*
 1882. *Serranus fuscus*, ROCHEBR., *Faune de Sénégalie*, p. 64.
 1882. *Serranus acutirostris*, ROCHEBR., *loc. cit.*, p. 66.
 1884. *Mycteroperca scirenga*, JORD. et SWAIN, *Proc. U. S. Nat. Mus.*, VII, p. 369.
 1889. *Epinephelus acutirostris*, DODERL., *Man. Ittiol. Medit.*, IV, p. 76.
 1890. *Mycteroperca rubra*, JORD. et EIGENM., *Bull. U. S. Fish. Comm.*, VIII, p. 372.
 1891. *Serranus Simonyi*, STEIND., *Sitzb. Ak. Wien.*, C. I, p. 352, pl. I, fig. 1.

1895. *Epinephelus ruber*, BOULENGER, *Cat. Perc. Fish. Brit. Mus.*, p. 267.
 1923. *Epinephelus ruber*, M. RIBEIRO, *Fauna Brasil. Peixes*, p. 251.
 1927. *Epinephelus ruber*, CHABAN. et MONOD Тн., *Pois. Port-Etienne*, p. 38.

Noms vulgaires.

Mira, Badojo-mira (Brésil); Cherne de ley (Port-Etienne).

Diagnose.

Formule radiaire : D. XI-15 à 17; A. III-11 à 12; V. 1-5.

Le corps assez haut et assez épais a sa hauteur comprise environ 3 fois et demie dans la longueur totale.

La tête à museau pointu est contenue de 2 fois $\frac{2}{3}$ à 3 fois $\frac{1}{3}$ dans la longueur totale.

Les dents très fines sont disposées en bande étroite sur deux rangées sur les mâchoires; canines très faibles.

La caudale est tronquée ou légèrement fourchue.

Taille moyenne de 30 à 65 centimètres.

Coloration en général d'une teinte brune ou rougeâtre uniforme; quelquefois marbré de taches plus foncées noirâtres, ou plus claires, grisâtres. Une raie noire sous le maxillaire. BOULENGER indique la présence, chez le jeune, d'une tache noire sur le dos du pédoncule caudal.

Distribution géographique.

Connu de la Méditerranée, on le retrouve dans l'Atlantique à Madère aux Canaries, à Port-Etienne et sur la côte américaine (en particulier au Brésil).

EPINEPHELUS CERNIOIDES CAPELLO 1867.

N'ayant pas pu consulter l'ouvrage de CAPELLO sur cette espèce des côtes du Portugal, nous donnons seulement quelques indications fournies par BOULENGER.

Depuis 1867, à notre connaissance *E. cernioïdes* n'a pas été signalé de nouveau, et doit probablement rentrer en synonymie avec une autre espèce précédemment décrite, et peut-être même avec *E. aeneus* GEOF.

Synonymie.

1867. *Serranus cernioïdes*, CAPELLO, *Jorn. Sc. Lisb.*, I, p. 156, pl. IV, fig. 1.
 1895. *Epinephelus cernioïdes*, BOULENGER, *Cat. Perc. Fish. Brit. Mus.*, p. 233.
 1910. *Serranus cernioïdes*, SEABRA, *Bull. Soc. Sc. Nat.*, vol. V, fasc. 3, p. 142.

Diagnose.

Formule radiaire : D. XI-13; A. III-8; V. 1-5.

Hauteur du corps comprise 3 fois $\frac{2}{3}$ dans la longueur totale.

Longueur de la tête contenue 3 fois dans celle du corps.

Caudale arrondie.

Taille moyenne : 1 mètre ou plus.

Coloration : Brun uniforme.

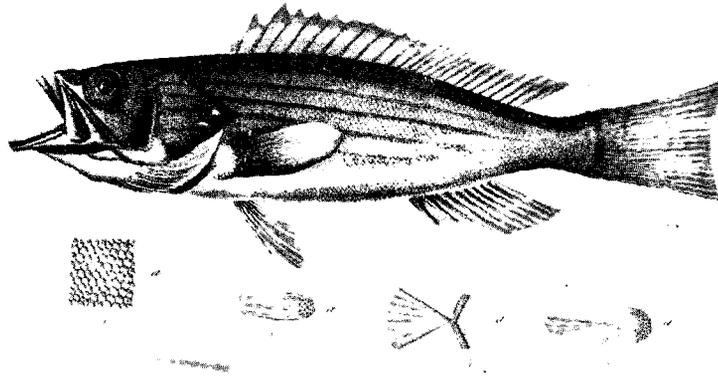
Distribution géographique : Côtes du Portugal.

LE CHERNE.

EPINEPHELUS ALEXANDRINUS C. V. 1828.

Synonymie.

1810. *Sparus scirenga*, RAFIN., *Caratt. N. Gen.*, p. 50.
 1828. *Serranus alexandrinus*, C. V., II, p. 281.
 1850. *Plectropoma fasciatus*, COSTA, *Fauna Nap. Pesci*, pl. VI.
 1867. *Serranus alexandrinus*, STEIND., *Sitzb. Ak. Wien*, LVI, I, p. 615.
 1874. *Plectropoma fasciatus*, CANESTRINI, *Fauna Ital. Pesci*, p. 77.
 1878. *Serranus Costae*, STEIND., *Sitzb. Ak. Wien*, LXXVII, I, p. 389.
 1881. *Cerna fasciata*, DODERL., *Bull. Soc. Sc. Nat. Palerm.*, n° 15, p. 1.
 1881. *Serranus acutirostris*, (NON C. V.), PERUGIA, *Elenco Pesce Adriat.*, p. 3, pl. I.
 1881. *Epinephelus Costae*, MOREAU, *Pois. France Supl.*, p. 36.
 1882. *Cerna alexandrina*, DODERL., *Bull. Soc. Sc. Nat. Palerm.*, n° 15, p. 3 et *Giorn. Sc. Palermo*, XV, p. 221, pl. IV, fig. 9.
 1882. *Cerna Costae*, DODERL., *loc. cit.*, p. 214, pl. III, fig. 7.
 1883. *Serranus alexandrinus*, VINCIG., *Ann. Mus. Genova*, XVIII, p. 492.
 1889. *Epinephelus alexandrinus*, DODERL., *Mon. Itiol. Medit.*, IV, p. 71.
 1891. *Epinephelus Costae*, BELLOTTI, *Atti. Soc. Ital. Sc. Nat.*, 33, p. 119.
 1895. *Epinephelus alexandrinus*, BOULENGER, *Cat. Perc. Fish. Brit. Mus.*, p. 200.
 1913. *Epinephelus alexandrinus*, PELLEGRIN, *Pois.*, GRUVEL, *Côt. Occ. Afr.*, p. 39.
 1913. *Epinephelus alexandrinus*, GRUVEL, *Ind. Pêch. Côte Occ. Afr.*, p. 154.
 1926. *Cerna alexandrina*, GRUVEL, *Pêches Marit. Alger.*, p. 55.
 1927. *Epinephelus alexandrinus*, CHABAN. et MONOD TH., *Pois. Port-Etienne*, p. 38.

Fig. 9. *Plectropoma Fasciatus*.

(Costa. Fauna del Regno di Napoli Pesci, pl. VI, fig. 1, parte prima.)

*Nom vulgaire.**Cherne* (Port-Etienne, Monod).

Diagnose.

Formule radiaire : D. XI-16 à 18; A. III-8 ou 9; V. 1-5.

Hauteur du *corps* comprise de 3 fois à 3 fois 1/2 dans la longueur totale.

Tête, à museau assez pointu, mesurant à peu près le tiers de la longueur totale.

Les épines de l'opercule sont équidistantes.

Dents en bande étroite, en deux séries sur les côtés de la mandibule; en avant, canines faibles.

Caudale, tronquée ou très légèrement fourchue.

Coloration généralement brune avec 4 ou 5 bandes étroites longitudinales plus foncées. Chaque côté de la tête présente plus ou moins distinctement deux lignes noires obliques.

Sa *taille* peut atteindre 1 mètre (CHABANAUD et MONOD).

Distribution géographique.

L'espèce connue tout d'abord de la Méditerranée, se rencontre le long de la Côte occidentale d'Afrique; les parages du Cap Vert semblent être actuellement sa limite méridionale connue.

LE DIALAC.**EPINEPHELUS GOREENSIS C. V. 1830.****Synonymie.**

1830. *Serranus goreensis*, C. V., VI. p. 511.
 1842. *Serranus goreensis*, JENYNS, *Zool. Beagle Fish.*, p. 5.
 1859. *Serranus goreensis*, GUNTHER, I, p. 133.
 1866. *Serranus goreensis*, TROSCHE, *Arch. f. Nat.* p. 196.
 1882. *Serranus goreensis*, STEINDL, *Denkschr. Ak. Wien*, 44, p. 22, pl. I, fig. 2.
 1882. *Serranus goreensis*, ROCHEBR., *Faune de Sénégambie*, p. 65.
 1890. *Epinephelus goreensis*, JORD. et EIGENM., *Bull. U. S. Fish. Comm.*, VIII. p. 358.
 1895. *Epinephelus goreensis*, BOULENGER, *Cat. Perc. Fish. Brit. Mus.*, p. 204.
 1906. *Serranus goreensis*, GRUVEL BOUYAT, *Pêche Côte Occ. Afr.*, p. 153.
 1908. *Epinephelus goreensis*, GRUVEL, *Pêch. Côte Sénég. et Riv. Sud*, p. 144.
 1910. *Serranus goreensis*, SEABRA, *Bull. Soc. Port. Sc. Nat.*, Vol. IV, fasc. 3, p. 142.
 1913. *Epinephelus goreensis*, PELLEGRIN, *Pois.*, GRUVEL, *Côte Occ. Afr.*, p. 39.
 1913. *Epinephelus goreensis*, GRUVEL, *Ind. Pêch. Côte Occ. Afr.*, p. 154.
 1927. *Epinephelus goreensis*, CHABAN. MONOD TH., *Pois. Port-Étienne*, p. 38.
 1932. *Serranus goreensis*, VINCIG., *Bol. Pesca Piscic. Idrob.*, p. 272.

Noms vulgaires.

Aviia (Baie du Lévrier, Cap Blanc); *Dialakar* (Sénégambie); *Garoupa*, *Garopa pretto* (Mossamedes)

Diagnose.

Formule radiaire : D. XI-15 à 16; A. III-8; V. 1-5.

Hauteur du *corps* contenue de 3 fois 1/4 à 3 fois 3/4 dans la longueur totale.

Longueur de la *tête* comprise 3 fois dans la longueur du corps.

Dents villiformes en bande étroite; à l'avant quelques canines moyennes.

Caudale tronquée ou légèrement fourchue.

Coloration brun rougeâtre plus clair sur le ventre quelquefois marbré de plus sombre. Nageoires impaires bordées de violacé.

Distribution géographique.

Iles Canaries (BOULENGER), Cap Blanc, Mauritanie, Sénégal. On le retrouve au Sud de l'Angola.

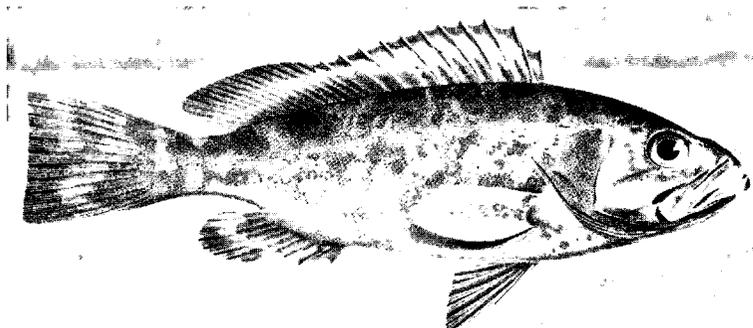


Fig. 10. *Epinephelus goreensis*.

Denkschr. Ak Wien, 44, p. 22, pl. I, fig. 2.)

LE MÉROU NOIR.

EPINEPHELUS CANINUS VAL. 1843.

Synonymie.

1843. *Serranus caninus*, VAL. in WEBB et BERTHEL., *Iles Canar. Ichth.*, p. 10.
 1862. *Serranus caninus*, STEIND., *Sitzb. Ak. Wien*, 86, I, p. 65, pl. II, fig. 1.
 1879. *Cerna canina*, DODERL., *Prosp. Pesci Sicil.*, p. 36.
 1882. *Cerna canina*, DODERL., *Giorn. Sc. Palermo*, XV, p. 193, pl. I, fig. 2.
 1883. *Serranus caninus*, VINCIG., *Ann. Mus. Genov.*, XVIII, p. 497.
 1889. *Epinephelus caninus*, DODERL., *Man. Ittiol. Médit.*, IV, p. 59.
 1895. *Epinephelus caninus*, BOULENGER, *Cat. Perc. Fish. Brit. Mus.*, p. 205.
 1906. *Serranus caninus*, GRUVEL BOUYAT, *Pêch. Côt. Occ. Afr.*, p. 152.
 1927. *Epinephelus caninus*, CHABAN. MONOD TH., *Pois. Port-Etienne*, p. 38.
 1932. *Serranus caninus*, VINCIG., *Boll. Pesca Piscic. Idrob.*, p. 276.

Noms vulgaires.

Cachorro, *Cherne ley* (Canaries); *Cherne* (Sénégal, Port-Etienne).

Diagnose.

Formule radiaire : D. XI-13 ou 14 ; A. III-8 ; P. 16 ; V. 1-5.

La hauteur du *corps* qui a un profil assez convexe est comprise de 3 fois à 3 fois et demie dans la longueur totale.

La *tête* est contenue un peu moins de trois fois dans la longueur totale ; la moyenne de nos observations est de 2,88.

Dents en bande étroite des deux côtés de la mâchoire ; vers l'avant on remarque en haut et en bas de 2 à 4 fortes canines.

Caudale tronquée.

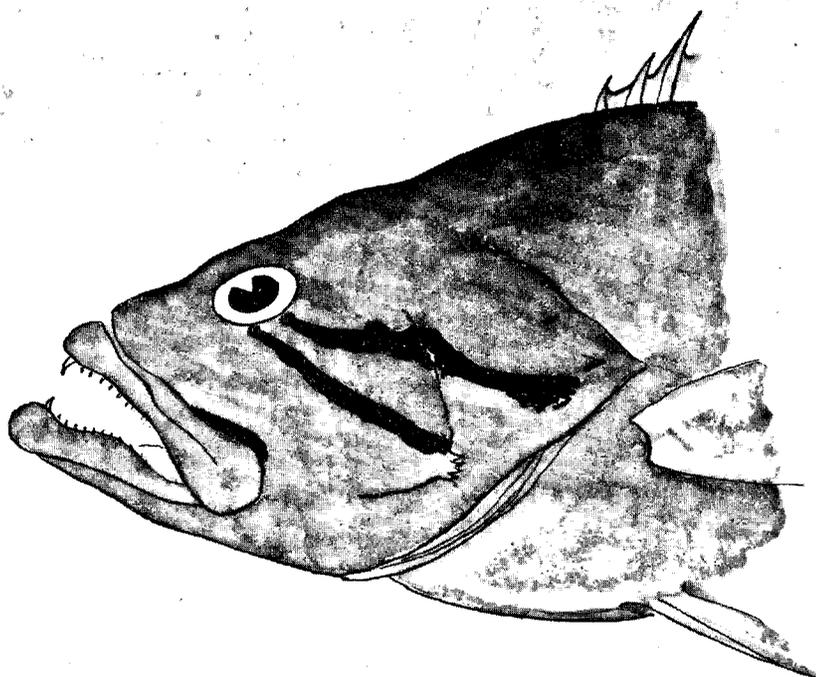


Fig. 11. *E. caninus*, tête.

Coloration d'un brun violacé plus ou moins foncé ; chaque joue est marquée de deux bandes obliques très foncées, presque noires ; une tache noire se remarque en arrière de l'extrémité postérieure du maxillaire.

Taille. — Cette espèce peut atteindre une grande taille ; BOULENGER indique comme plus grandes dimensions 1 m. 36. Nous n'avons pas rencontré d'individus aussi grands, mais sur la côte du Rio de Oro, ceux de 70 à 90 centimètres ne sont pas rares.

LE MÉROU DE LA MÉDITERRANÉE.

EPINEPHELUS GIGAS BRUN 1768.

Synonymie.

1768. *Perca gigas*, BRUNNICH, *Ichth. Massil.*, p. 65.
 1801. *Holocentrus gigas*, BLOCH. SCHN., *Syst. Ichth.*, p. 322.
 1802. *Holocentrus merou*, LAGÉPÈDE, *Pois.*, IV, p. 376.
 1824. *Serranus gigas*, GEOF., *Mém. Mus.*, XI, p. 443, pl. XXI.
 1826. *Serranus gigas*, RISSO, *Eur. Mer.*, III, p. 373.
 1828. *Serranus gigas*, C. V., II, p. 270, pl. XXXIII.
 1828. *Serranus Mentzelii*, C. V., II, p. 291.
 1828. *Serranus dichroperus part.*, C. V., II, p. 293.
 1832. *Serranus gigas*, BORY, *Exped. Morée*, III, *Pois.*, pl. XVI, fig. 1.
 1833. *Serranus marginatus*, (non C. V.), LOWE, *Proc. Zool. Soc.*, p. 141.
 1836. *Serranus fimbriatus*, LOWE, *Tr. Cambr. Philos. Soc.*, VI, p. 195.
 1836. *Serranus gigas part.*, YARRELL, *Brit. Fish.*, I, p. 15.
 1841. *Cerna gigas*, BONAPARTE, *Icon. Fauna Ital.*, III, *Introd.*
 1843. *Serranus fimbriatus*, VAL. in WEBB et BERTHELL. *Iles Canar. Pois.*, p. 8.
 1850. *Cerna gigas*, COSTA, *Fauna Nap.*, p. 1, pl. VII bis.
 1850. *Serranus gigas*, GUICHEN., *Explor. Sc. Alger. Pois.*, p. 35.
 1859. *Serranus Mentzelii*, GUNTHER, I, p. 140.
 1859. *Serranus gigas*, GUNTHER, I, p. 132.
 1867. *Serranus gigas*, STEIND., *Sitzb. Ak. Wien*, LVI, I, p. 613.
 1867. *Serranus fimbriatus*, CAPELLO, *Jorn. Sc. Lisb.*, I, p. 246.
 1867. *Serranus gigas*, CAPELLO, *loc. cit.*, p. 244.
 1871. *Epinephelus brachysomus*, COPE, *Tr. Amer. Philos. Soc.*, (2), XIV, p. 466.
 1874. *Serranus gigas*, CANESTRINI, *Fauna Ital. Pesci*, p. 76.
 1876. *Serranus gigas*, STEIND., *Sitzb. Ak. Wien*, LXXIV, I, p. 175.
 1880. *Serranus gigas*, DAY, *Fish. Great Brit.*, p. 16.
 1881. *Epinephelus gigas*, MOREAU, *Pois. France*, II, p. 368.
 1882. *Cerna gigas*, DODERL., *Giorn. Sc. Palermo*, XV, p. 177, pl. I, fig. 1.
 1882. *Serranus gigas*, ROCHEBR., *Faune de Sénégal*, p. 64.
 1882. *Serranus fimbriatus*, ROCHEBR., *loc. cit.*, p. 64.
 1884. *Epinephelus gigas*, JORD. et SWAIN, *Proc. U. S. Nat. Mus.*, 7, p. 388.
 1889. *Epinephelus gigas*, DODERL., *Man. Ittiol. Meait.*, IV, p. 61.
 1890. *Epinephelus gigas*, JORD. et EIGENM., *Bull. U. S. Fish. Comm.*, VIII, p. 359.
 1895. *Epinephelus gigas*, BOULENGER, *Cat. Perc. Fish. Brit. Mus.*, p. 231.
 1906. *Serranus gigas*, GRUVEL BOUYAT, *Ind. Pêch. Côt. Occ. Afr.*, p. 153.
 1908. *Epinephelus gigas*, GRUVEL, *Pêch. Côt. Sénég. et Riv. Sud*, p. 144.
 1910. *Serranus gigas*, SEABRA, *Cat. Vert. Port. in Bull. Soc. Port. Sc. Nat.*, Vol. IV, fasc. 3, p. 142.
 1923. *Cerna gigas*, GRUVEL, *Ind. Pêch. au Maroc*, p. 55.
 1926. *Epinephelus gigas*, JOUBIN et LE DANOIS, *Catal. Pois. Comest.*, p. 84; Paris, 1926.
 1927. *Epinephelus gigas*, CHABAN. MONOD TH., *Pois. Port-Etienne*, p. 39.
 1932. *Serranus gigas*, VINCIG., *Boll. Pesca Pesci. Idrob.*, p. 271.
 1933. *Epinephelus gigas*, LE GALL J., *Faune et Flore de Méditer.* (Fiche faunistique.)

Noms français.

Mérou, Meroun, Meron, Serran (Provence); *Anfonsou, Anfounssou* (Nice); *Lucerna* (Corse); *Mérou brun* (Algérie); *Merou, Méro, Meru* (Côte Occidentale d'Afrique, en général).

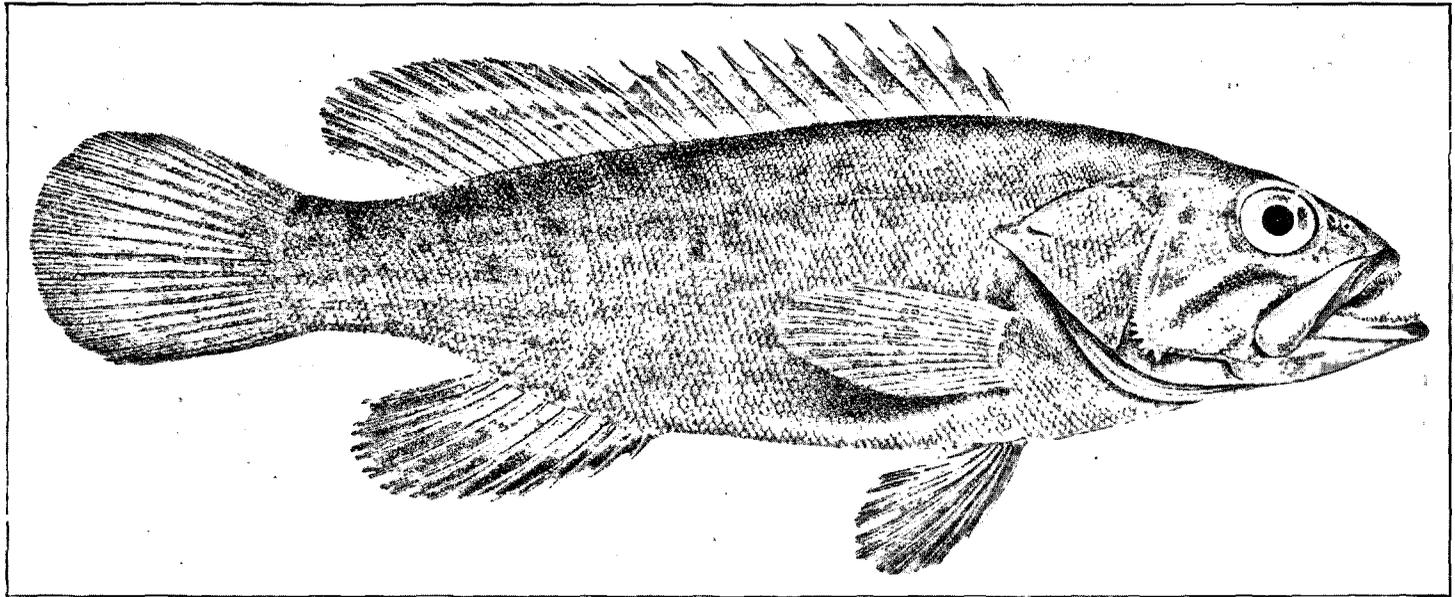


Fig. 12. *Epinephelus gigas*, Brun. 1768.

Noms étrangers.

Mero, Reig, Anfos, Meru, Xerna (Espagnol); *Meu, Cernia, Cernia nera, Cirenga, Chierna, Cherne* (Italien); *Stira, Pigka, Sphyrida* (Grec); *Menene* (Maltais); *Mero* (Portugais, Madère); *Méro* (Mossamédès); *Garoupa, Garoupa crioula, Garoupa verdadeira* (Brésil); *Dialak* (Ouolof).

Diagnose.

Formule radiaire : D. XI-15 ou 16; A. III-8 ou 9; P. 16 ou 17; V. 1-5.

Corps relativement haut, recouvert d'écaillés cténoïdes; sa hauteur est comprise de 3 fois à 3 fois et demie dans la longueur totale; pour 8 individus, nous avons obtenu une moyenne de 3,18.

La *tête*, un peu plus longue que la hauteur du corps est en général comprise moins de 3 fois dans la longueur totale; de 2 fois $1/2$ à 2 fois $3/4$.

Dents villiformes en bande sur les deux mâchoires; canines faibles en avant; vomer et palatins dentés.

Caudale arrondie.

Coloration d'un brun rougeâtre plus foncé sur le dos, et parsemé de taches irrégulières jaunes et verdâtres. Un exemplaire de grande taille (1 m. 07) provenant du Cap Blanc avait la partie ventrale entièrement d'un beau jaune orangé.

Taille de 0 m. 30 à 1 m. 10.

Distribution géographique.

Méditerranée, Portugal, Golfe de Gascogne. Côte orientale de l'Amérique tropicale; Côte occidentale d'Afrique jusqu'au Cap Vert; on le retrouverait au Cap de Bonne-Espérance (BOULENGER).

LE MÉROU BRONZÉ.

EPINEPHELUS AENUS GEOFFROY-SAINT-HILAIRE 1809.

1809. *Serranus aeneus*, GEOF. ST. HILAIRE. *Descr. Egypte Pois.*, p. 317, pl. XXI, fig. 3.
 1828. *Serranus aeneus*, C. V., II, p. 283.
 1832. *Perca robusta*, COUCH, *Mag. N. H.* V, p. 21, fig. .
 1835. *Serranus gigas part.*, YARRELL, *Brit. Fish.*, I, p. 15.
 1859. *Serranus aeneus*, GUNTHER, I, p. 134.
 1862. *Serranus gigas part.*, COUCH, *Brit. Fish.*, I, p. 198, pl. XLIII.
 1865. *Serranus aeneus*, PETERS., *Mon. Berl. Ac.*, p. 106.
 1878. *Cerna aenea*, DODERL., *Bull. Soc. Sc. Nat. Palermo*, n° 4, p. 2.

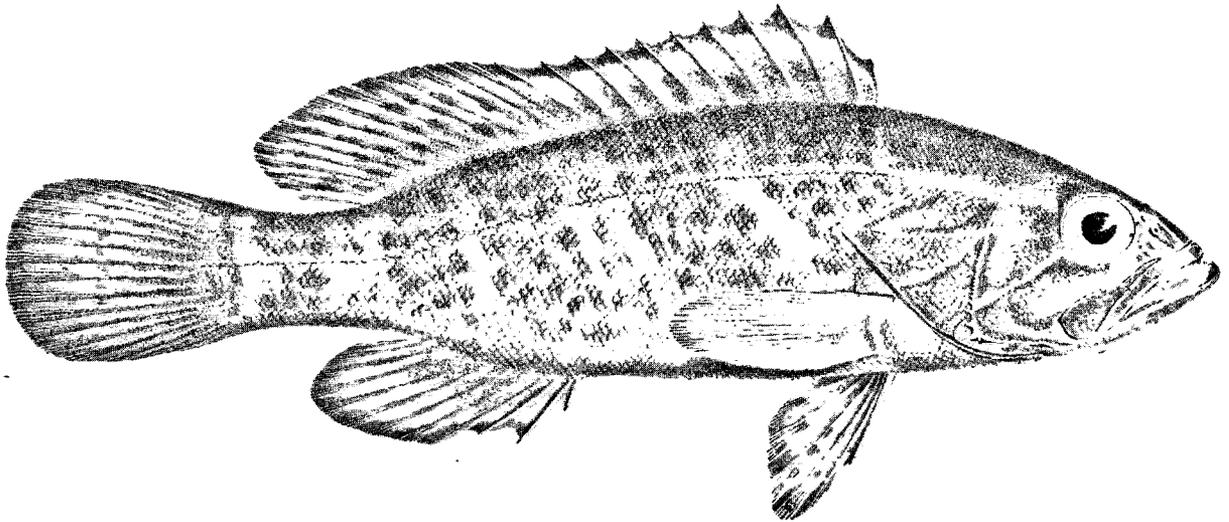


Fig. 13. *Epinephelus aeneus*.
 (Géof. Saint-Hilaire, 1809. — Steindachner Fische Afrika's, taf. II, fig. 1.)

1880. *Serranus gigas part.*, DAY, *Fish. Great. Brit.*, p. 16, pl. V.
 1882. *Serranus aeneus*, STEIND., *Denkschr. Ak. Wien*, XLIV, p. 21, pl. II, fig. 1.
 1882. *Cerna aenea*, DODERL., *Giorn. Sc. Palermo*, XV, p. 201, pl. II, fig. 3.
 1882. *Serranus aeneus*, ROCHEBR., *Faune de Sénégal*, p. 66.
 1889. *Epinephelus aeneus*, DODERL., *Man. Ittiol. Médit.*, IV, p. 67.
 1895. *Epinephelus aeneus*, BOULENGER, *Cat. Perc. Fish. Brit. Mus.*, p. 222.
 1906. *Serranus aeneus*, GRUVEL BOUYAT, *Pêch. Côt. Occ. Afr.*, p. 152.
 1908. *Epinephelus aeneus*, GRUVEL, *Pêche. Sénégal et Riv. Sud*, p. 144.

1913. *Epinephelus aeneus*, GRUVEL, *Ind. Pêch. Côt. Occ. Afr.*, p. 154.
 1913. *Epinephelus aeneus*, PELLEGRIN, *Pois. GRUVEL, Côt. Occ. Afr.*, p. 39.
 1927. *Epinephelus aeneus*, MONOD TH., *Cont. Faune Cameroun*, p. 687.
 1927. *Epinephelus aeneus*, CHABAN. MONOD TH., *Pois. Port-Etienne*, p. 39.
 1928. *Epinephelus aeneus*, MONOD TH., *Ind. Pêch. Cameroun*, p. 112.
 1932. *Serranus aeneus*, VINCIG., *Bol. Pesca Pesci. Idrob.*, p. 274.
 1932. *Epinephelus aeneus*, LE GALL J., (*Faune Flore Médit. Fiche Faunist*).

Noms français.

Mérou bronzé;

Dalouze de Damiette, Serran airain;

Morue du Sénégal, Morue d'Afrique.

Sur la côte occidentale d'Afrique, il porte le nom général de *Cherne*. Cependant sur certains points de la côte du Rio de Oro et de Mauritanie, le nom de *cherne* est plutôt réservé à *E. caninus*, tandis que *E. aeneus* prend dans ce cas le nom de *Cherne ley*.

D'ailleurs le terme de *cherne* s'applique à tous les *Epinephelus* sur la côte d'Afrique, comme en France, le terme de *mérou*.

Autres noms :

Sénégal : 'Jhouth;

Ouoloff : Tioff.

CARACTÈRES MORPHOLOGIQUES ET ANATOMIQUES.

Un des caractères extérieurs permettant à première vue de différencier *E. aeneus* des autres espèces fréquentant les mêmes parages, est la coloration particulière de sa tête; elle est en effet coupée de trois lignes obliques plus claires, qui, sur les individus vivants sont d'un mauve pâle tranchant très nettement sur le fond plus foncé, et qui apparaissent encore très bien sur des sujets conservés depuis longtemps dans l'eau formolée.

La première de ces lignes part du coin postérieur de l'œil, d'abord presque horizontalement, jusqu'au bord du préopercule; peu avant ce bord, elle donne naissance à une autre branche qui descend obliquement jusqu'au-dessous de la dernière épine de l'opercule. La deuxième part du bord inférieur de l'œil, presque parallèlement à la deuxième branche de la précédente, atteint le préopercule juste dans l'angle et se continue jusqu'au bord du sous-opercule. La troisième qui peut faire défaut dans certains cas et qui est le plus souvent moins visible que les deux premières part du bord supéro-postérieur de la mâchoire supérieure et se continue sur l'inter-opercule.

Téguments.

Le corps est entièrement recouvert d'écailles cténoïdes relativement grandes. A taille égale les individus de l'espèce *E. aeneus* portent des écailles de dimensions nettement supérieures à celles des autres espèces.

Sur deux individus mesurant 86 centimètres, un *E. aeneus* et l'autre *E. caninus*, nous avons

noté les mensurations suivantes pour des écailles prises dans la même région du corps (au-dessous de la ligne latérale dans le voisinage de l'anus) :

E. aeneus : largeur, 91 millimètres; longueur, 136 millimètres.

E. caninus : largeur, 55 millimètres; longueur, 80 millimètres.

Le nombre d'écailles que l'on peut compter sur une ligne longitudinale peut atteindre 100.

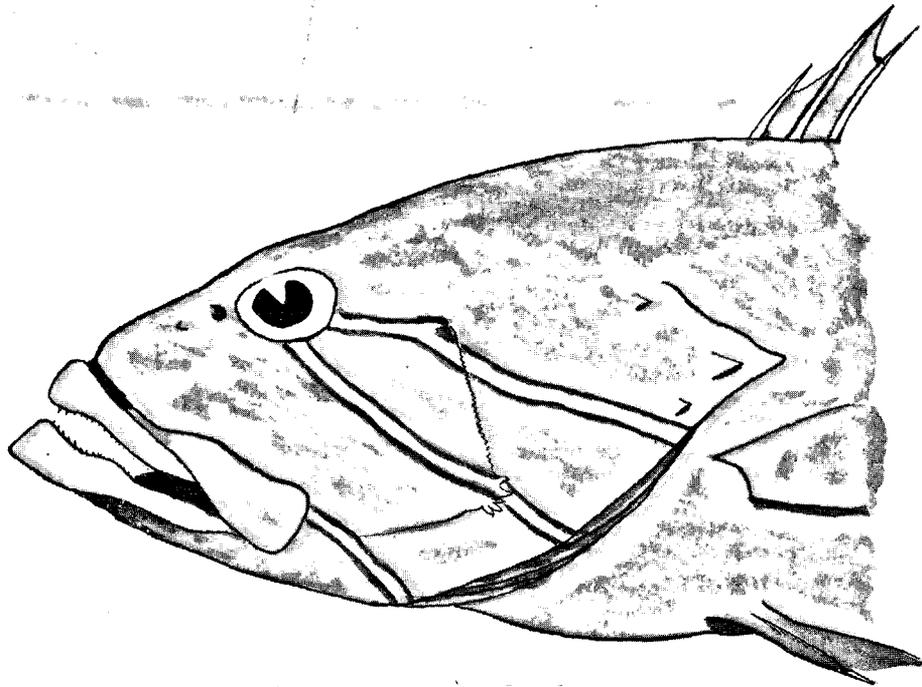


Fig. 14. Tête d'*E. aeneus* Geof., montrant le système de coloration des joues.

La ligne latérale formée de 78 à 83 écailles prend naissance à l'angle supérieur de la fente operculaire et se continue jusqu'à l'extrémité du pédoncule caudal parallèlement au profil dorsal.

On compte 12 rangées d'écailles au-dessus de la ligne latérale et de 29 à 32 au-dessous. La mâchoire inférieure porte de petites écailles cycloïdes.

PROPORTIONS DU CORPS.

Nous donnons ci-contre les dimensions en millimètres des principales parties du corps d'un individu de chacune des trois espèces typiques de la côte occidentale d'Afrique.

		E. ARNEUS.	E. CANINUS.	E. GIGAS.
		millim.	millim.	millim.
L. T.	Longueur totale	660	490	525
H.	Hauteur maximum	156	144	165
h.	Hauteur du pédoncule caudal	57	45	52
L. t.	Longueur de la tête	222	170	204
Oe.	Diamètre de l'œil	32	26	31
D.	Longueur totale de la base de la dorsale.....	270	215	226
D. m.	Longueur de la base de la partie molle de la dorsale	129	100	109
D. e.	Longueur de la partie épineuse de la dorsale (base)	141	115	117
A.	Longueur de la base de l'anale	102	62	75
V.	Longueur de la ventrale	99	80	90
P.	Longueur de la pectorale.....	90	70	80
p. oe.	Espace préorbitaire	54	39	46
i. oe.	Espace interorbitaire	45	32	33
M.	Longueur du maxillaire	90	74	76
d. p.	Distance du museau à l'angle du préopercule..	145	115	135
d. a.	Distance du museau à l'anus	336	272	285
d. D.	Distance prédorsale	210	150	165

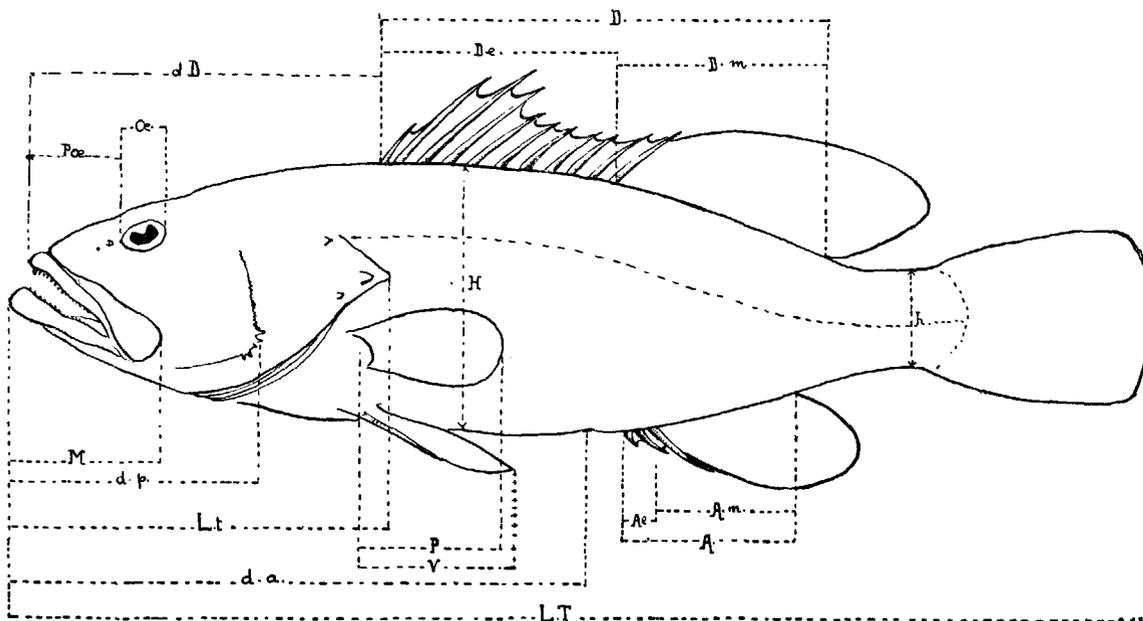


Fig. 15. *E. arneus*.

Ces diverses mensurations nous ont permis de dresser le tableau comparatif suivant des proportions du corps de ces trois espèces :

	E. AENEUS.	E. CANINUS.	E. GIGAS.
$\frac{L. T.}{H.}$	4,1	3,4	3,1
$\frac{L. T.}{L. t.}$	2,9	2,8	2,5
$\frac{L. T.}{h.}$	11,5	10,8	10,0
$\frac{H.}{h.}$	2,7	3,2	3,1
$\frac{L. t.}{d. p.}$	1,5	1,4	1,5
$\frac{L. T.}{d. p.}$	4,5	4,2	3,8
$\frac{L. T.}{D.}$	2,4	2,2	2,3
$\frac{L. T.}{A.}$	6,4	7,9	7,0
$\frac{L. T.}{d. D.}$	3,1	3,2	3,1
$\frac{D.}{A.}$	2,6	3,4	3,0

Le corps.

Chez *E. aeneus*, le corps de forme oblongue, légèrement comprimé, est entièrement recouvert d'écaillés cténoïdes. Le contour dorsal, un peu déprimé le long de la nageoire dorsale dans la majorité des cas, peut ne pas présenter cette caractéristique et être parfaitement convexe.

Le rapport $\frac{L. T.}{T}$ où L. T. représente la longueur totale y compris la nageoire caudale et H. la hauteur maximum du corps est assez variable. BOULENGER donne, pour ce rapport, des valeurs variant de 3 à 3 $\frac{1}{2}$; LE GALL écrit ⁽¹⁾ : « La hauteur du corps, assez variable, est comprise environ 4 fois $\frac{1}{2}$ dans la longueur totale ».

La valeur maximum que nous ayons obtenue pour ce rapport a été de 4,2 pour un exemplaire

⁽¹⁾ *Epinephelus aeneus*. Faune et Flore de la Méditerranée. Fiche Faun. 1933.

mesurant 84 centimètres, et la moyenne de nos observations portant sur des individus de taille variant de 45 à 90 centimètres, a été de 3,74.

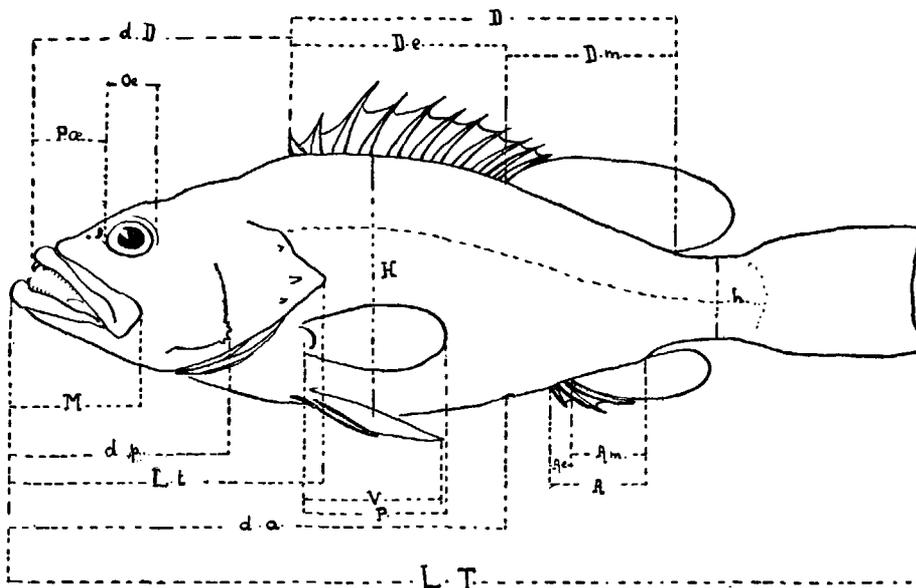


Fig. 16. *E. Caninus*.

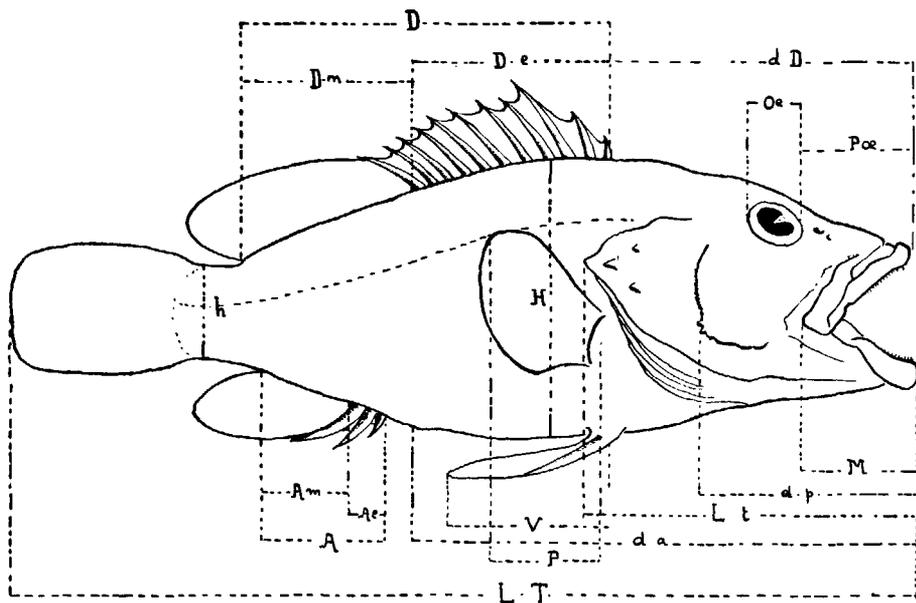


Fig. 17. *E. gigas*.

La tête.

La tête à museau légèrement protractile, mesure environ le tiers de la longueur totale. Cette longueur peut d'ailleurs varier suivant les individus et peut être contenue de 2 fois $\frac{3}{4}$

jusqu'à 3 fois $\frac{1}{4}$ dans la longueur totale. La moyenne que nous avons établie après l'examen de 25 individus nous a donné : 2,97 comme valeur du rapport de la longueur de la tête à la longueur totale.

La mâchoire est légèrement protractile, le maxillaire, très visible, à os supplémentaire, s'étend vers l'arrière, jusqu'à l'aplomb du bord postérieur de l'œil.

La mandibule, portant de petites écailles cycloïdes, dépasse légèrement en avant le maxillaire supérieur.

L'espace préorbitaire est un peu plus grand que le diamètre de l'œil. Ce dernier est de dimensions très variables suivant l'âge des sujets. Dans la majorité des cas, il est compris de 4 fois $\frac{1}{2}$ à 5 fois dans la longueur de la tête. Il peut être compris jusqu'à 8 fois dans cette longueur chez de vieux individus (BOULENGER).

Le *préopercule*, dont le bord postérieur, légèrement arrondi est incliné vers l'arrière, est finement dentelé jusqu'à l'angle inférieur qui est occupé par un certain nombre de dents plus fortes, très apparentes : de 3 à 6.

La plus inférieure de ces dents préoperculaires, à l'inverse de ce qui se passe chez *E. caninus* et *E. gigas*, est dirigée verticalement, perpendiculairement au bord inférieur du préopercule qui ne présente aucune denticulation.

La comparaison des préopercules des trois espèces montre nettement ces différences : la dernière dent de l'angle du préopercule fait avec le bord inférieur de celui-ci un angle largement ouvert chez *E. caninus* et *E. gigas*.

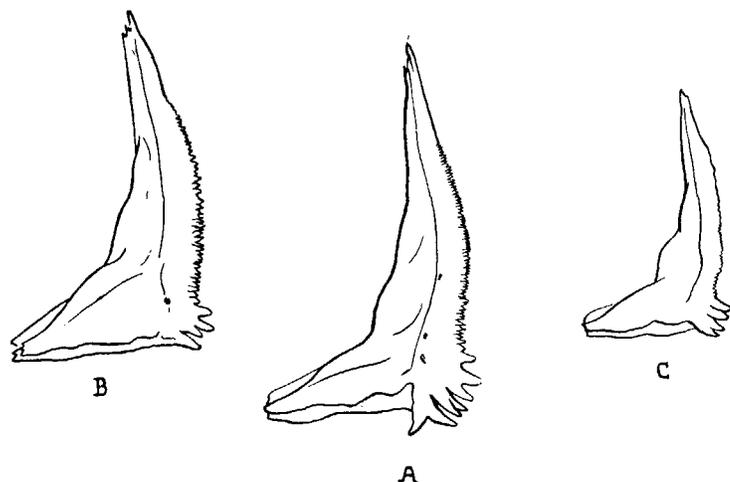


Fig. 18. Préopercules gauches :
A d'*E. aeneus*; B d'*E. gigas*; C d'*E. caninus*.

L'opercule est armé de trois pointes aiguës, tranchantes, à peu près équidistantes, la plus inférieure étant située nettement plus en arrière que la supérieure.

Si l'on compare l'opercule de *E. aeneus* avec ceux de *E. caninus* et de *E. gigas*, on remarque quelques différences intéressantes.

Dans la figure 19, nous avons tracé la ligne passant par le sommet supérieur A du condyle, et l'extrémité de la pointe médiane M, ainsi que celles joignant le point M à l'extrémité des deux autres dents : S et I.

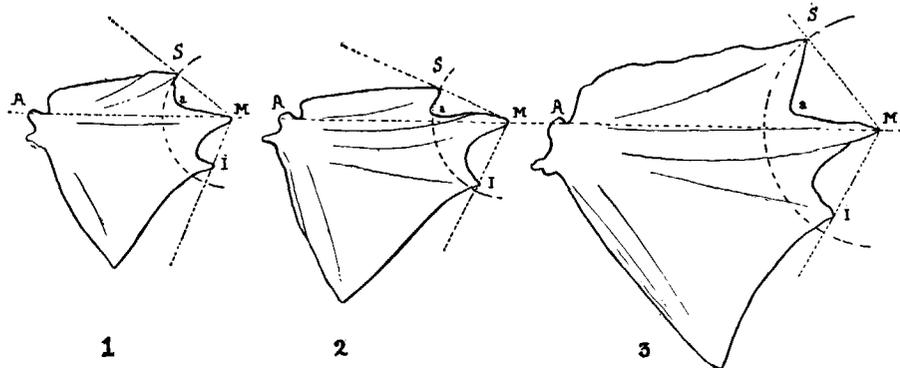


Fig. 19. Opercules :
 1 de *E. gigas*; 2 de *E. aeneus*; 3 de *E. caninus*

Nous avons groupé dans le tableau suivant les valeurs des différents angles ainsi formés.

	E. AENEUS.	E. CANINUS.	E. GIGAS.
Angle S. M. A.	23°	50°	37°
Angle S. M. I.	87°	112°	105°

Nous voyons d'autre part que la pointe inférieure est nettement plus éloignée de la médiane que la supérieure dans l'espèce *E. aeneus*.

Les nageoires.

- Formule radiaire : D. XI — 15 à 17 ;
 A. III — 8 rarement 9 ;
 V. 1 — 5 ;
 P. 19 ;
 C. 1 ou 2 — 17 — 2 ou 1.

La *Dorsale*, unique, est composée d'une partie de rayons mous et d'une partie de rayons épineux ; la longueur de la base de la portion épineuse est légèrement plus grande que celle de la partie molle. Elle prend naissance au-dessus de la base de la *Pectorale*.

Le nombre de rayons épineux : (XI), semble être constant ; nous n'avons encore jamais observé de cas de variation. La plus grande de ces épines, qui mesure le tiers de la longueur de la tête, est la troisième dans la majorité des cas, elle peut être quelquefois la quatrième,

ou beaucoup plus rarement la deuxième. Mais de toutes façons, ces trois épines (2^e, 3^e et 4^e), sont toujours plus longues que les autres.

L'*Anale* est formée de 3 épines et de 8 rayons mous. Sa base d'insertion (y compris la partie épineuse) est plus courte que celle de la partie molle de la dorsale. Le premier rayon épineux de l'anale se trouve à l'aplomb du premier rayon mou de la dorsale. Le pédoncule caudal se trouve donc plus dégagé vers l'avant dans sa partie ventrale que dans sa partie dorsale.

Les *Pectorales*, comptent en général 19 rayons; elles n'atteignent pas l'anus.

Ventrals.

Composées d'une épine et de 5 rayons mous. Leur base se trouve située au-dessous de l'origine de la Dorsale.

Elles n'atteignent pas l'anus. Dans la majorité des cas, leur extrémité se trouve être à l'aplomb de l'extrémité des *Pectorales*.

La distance séparant l'extrémité des *Ventrals* de l'anus est le plus souvent très appréciable; nous avons pu observer chez un spécimen de 66 centimètres de longueur totale, une différence de 62 millimètres entre ces deux points.

Caudale.

Cette nageoire dont le nombre de rayons semble varier entre 17 et 21 a une forme légèrement arrondie. Ce caractère, que nous avons employé dans notre clef dichotomique a été discuté au point de vue de sa valeur comme caractère de détermination. Certains auteurs ne lui accordent qu'une valeur très faible, pour ne pas dire nulle, déclarant que la forme de cette nageoire varie avec l'âge du poisson, et que, de légèrement échancrée chez le jeune, elle peut devenir nettement arrondie chez l'adulte en passant par la forme tronquée intermédiaire. N'ayant pas eu l'occasion d'observer de formes jeunes, nous n'avons pu que constater en ce qui concerne l'espèce *E. aeneus* la constance de ce caractère — (caudale arrondie) — chez tous les individus que nous avons examinés.

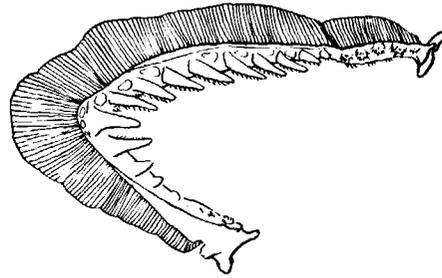
APPAREIL DIGESTIF.

Dentition.

Chez *E. aeneus*, les dents sont disposées sur deux rangées à la mâchoire inférieure, où elles sont toutes à peu près de la même taille, sauf deux en forme de canines, de dimensions un peu supérieures et situées tout à fait en avant de la mandibule. La mâchoire supérieure porte sur son bord externe une rangée de dents analogues à celles de la mandibule, et vers l'intérieur une bande de dents plus petites en cardes fines; à l'avant se trouvent 2 ou 4 dents canines un peu plus fortes.

Le vomer et les palatins sont entièrement garnis de dents; la langue en est dépourvue, par contre les arcs branchiaux sont abondamment dentés. Sur le premier, du côté externe,

en plus d'un certain nombre de petites excroissances garnies de dents on remarque 12 prolongements osseux tournés vers l'intérieur et également dentés. Ainsi constitués, ils offrent l'aspect de petits peignes. Les plus développés se trouvent à l'angle de l'arc; la taille des autres va en diminuant vers ses extrémités. Du côté interne de ce premier arc branchial se trouvent encore 15 petites excroissances dentées. Les trois autres sont aussi munis de dents, mais leurs dents sont uniquement disposées sur de petites excroissances; ils sont dépourvus des peignes que l'on remarque seulement sur le premier.

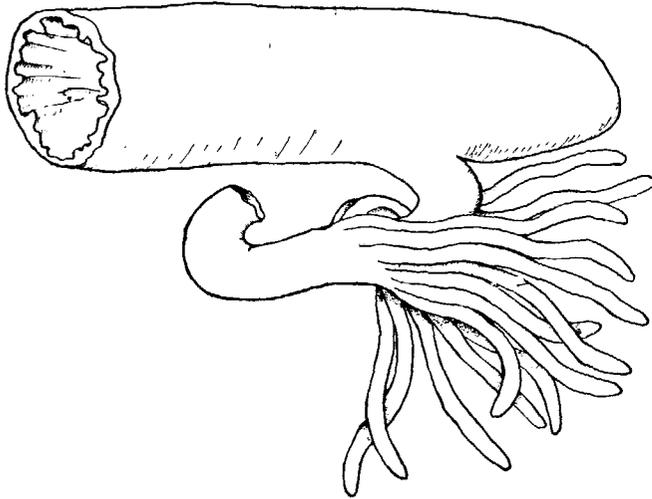
Fig. 20. 1^{er} arc branchial.

Estomac.

En forme de sac, l'estomac fait directement suite à l'œsophage, sans qu'un rétrécissement quelconque puisse indiquer une nette démarcation entre les deux.

Il est constitué par une poche à parois épaisses, lisse extérieurement et plissée longitudinalement à l'intérieur.

La communication avec l'intestin se fait sur la face ventrale par une large ouverture située

Fig. 21. Estomac d'*E. aenus*.

environ au tiers postérieur de l'estomac. La première anse intestinale est dirigée d'arrière en avant sur une faible longueur (un peu plus du tiers de la longueur de l'estomac) puis se recourbe vers l'arrière en nombreuses circonvolutions avant d'aboutir à l'anus.

De cette première anse intestinale se détachent des caecums pyloriques unis entre eux par une abondante masse de graisse méésentérique. Ces caecums, au nombre de 14, ont leurs orifices disposés obliquement en collier autour du tube digestif.

Le nombre d'appendices pyloriques est de 12 (19 à 20 suivant CUV. VAL.) chez *E. gigas* et de 18 à 20, qui par une double division dichotomique donnent de 70 à 80 diverticules, chez *E. caninus*.

Le Foie d'une grosseur variable suivant la saison, est constitué par deux lobes. Le lobe gauche, beaucoup plus gros que le droit, enveloppe toute la masse des caecums pyloriques.

La vessie natatoire à parois minces mais très résistantes est fermée, pouvant entraîner par décompression des gaz qu'elle renferme le refoulement de la poche stomacale par la bouche,

pendant la remontée du chalut. Sa partie antérieure est étroitement soudée à la cavité générale jusque vers le milieu de cette dernière. La partie postérieure en forme de sac est libre.

Appareil urinaire et génital.

Les *Reins* sont soudés en une masse épaisse de section triangulaire, le long de la colonne vertébrale; l'uretère prend naissance au-dessus de l'anus et aboutit à une vessie renflée au dessus de la chambre cloacale.

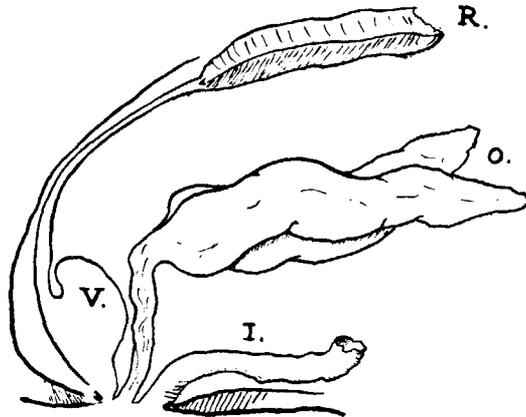


Fig. 22. Positions respectives de l'appareil urinaire et des organes génitaux dans la cavité générale.

R. reins; O. ovaires; I. rectum; V. vessie.

Les *organes génitaux* mâles ou femelles ne présentent aucune particularité anatomique; nous n'avons observé aucun cas d'hermaphrodisme comme cela arrive fréquemment dans le genre *Serranus*.

Appareil circulatoire.

L'appareil circulatoire du Mérou bronzé ne présente aucune particularité remarquable.

Le cœur est formé d'un bulbe aortique piriforme à parois très résistantes, d'un

ventricule assez volumineux ayant l'aspect d'une pyramide triangulaire à sommet dirigé vers l'avant et dont les parois musculaires, très puissantes, ne laissent à l'intérieur qu'une petite cavité allongée, et d'une oreillette à bords festonnés, à parois minces enveloppant en partie le ventricule.

Squelette.

Le *crâne* est très fortement ossifié. Vu par sa face supérieure, il a la forme générale d'un triangle isocèle dont le sommet serait le *vomer*.

De chaque côté, les *pré-frontaux* forment à la hauteur de l'*ethmoïde* une arête latérale.

L'*Ethmoïde* présente vers l'arrière une forte dépression qui s'étend entre les *frontaux principaux* jusqu'à la crête médiane de l'*occipital supérieur*.

A hauteur de cette crête médiane, on remarque sur les *frontaux principaux* une courte crête très saillante, perpendiculaire à l'axe longitudinal du crâne; elle se recourbe à angle droit et

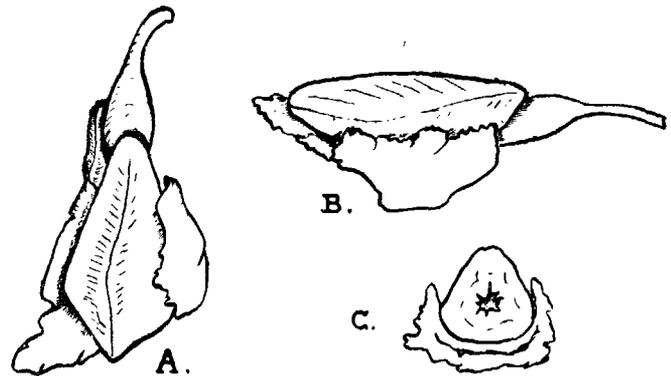


Fig. 23. Cœur d'*E. aeneus*.

A. vu par sa face supérieure; B. de profil; C. en coupe.

se continue vers l'arrière pour se confondre avec la *crête pariétale*, parallèlement à la crête occipitale médiane.

Le *Supra-occipital* (Occipital supérieur), terminé vers l'avant en pointe très aiguë, présente, en plus de la crête centrale qui s'étend sur toute sa longueur, deux crêtes latérales moins longues et moins élevées. Ces dernières, après s'être écartées de la crête centrale, s'en rapprochent légèrement pour diverger de nouveau, donnant ainsi à cet os un aspect typique.

Les *Mastoldiens* se terminent vers l'arrière en une pointe très aiguë.

Chez *E. Caninus*, il n'y a pas de dépression en arrière de l'éthmoïde; les crêtes pariétales ne sont pas parallèles à l'axe longitudinal du crâne: elles convergent vers l'avant et ne se continuent pas sur les frontaux principaux; les arêtes latérales du supra-occipital divergent régulièrement vers l'avant.

Chez *E. gigas*, le crâne est relativement plus large que celui de *E. aeneus*; il y a une dépression en arrière de l'éthmoïde; les crêtes pariétales convergent vers l'avant; l'extrémité antérieure du supra-occipital est beaucoup moins aiguë que dans les deux espèces précédentes.

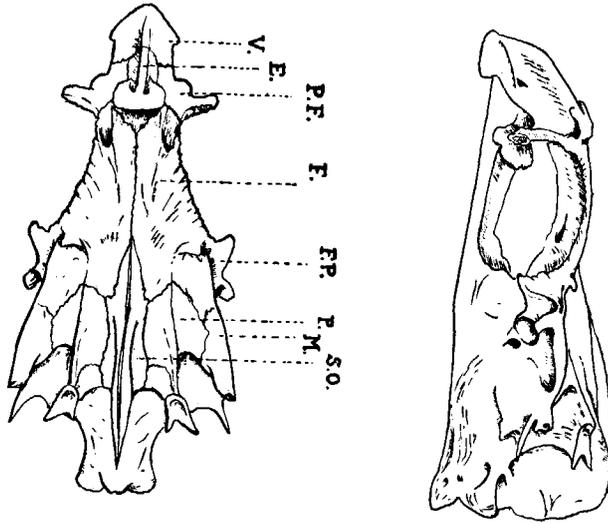


Fig. 24. Crâne d'*Epinephelus aeneus* :
E. ethmoïde; F. frontal principal; F.P. frontal postérieur;
M. mastoldien; P. pariétal; P.F. pré-frontal;
S.O. occipal supérieur; V. vomer.

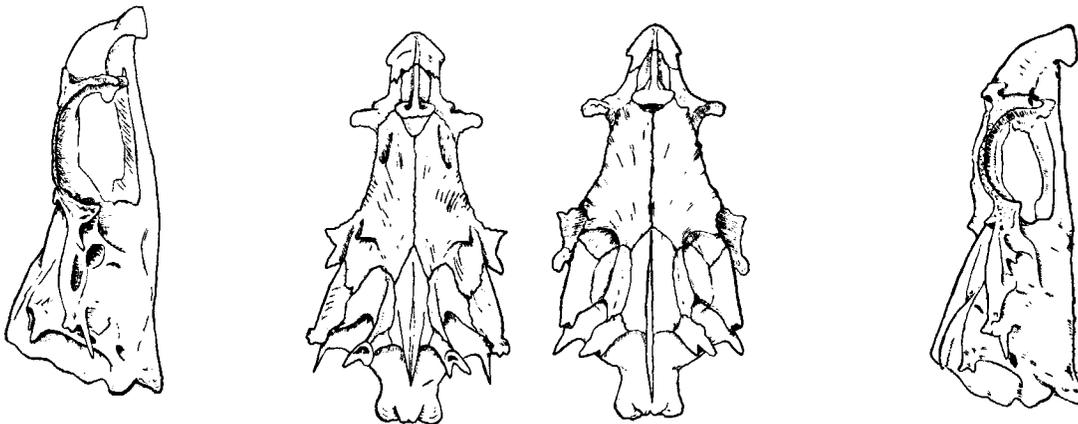


Fig. 25. A. crâne d'*E. caninus*;

Fig. 26. B. crâne d'*E. gigas* (d'après MOREAU).

Vertèbres.

La colonne vertébrale est formée de 24 vertèbres, en comprenant dans ce nombre la première directement appliquée au crâne et l'urostyle.

On peut les diviser en :

— 10 abdominales, comprenant :

- 1 La première directement appliquée au crâne, sans aucune apophyse;
- 4 ayant seulement une neurépine mais pas d'apophyses transverses;

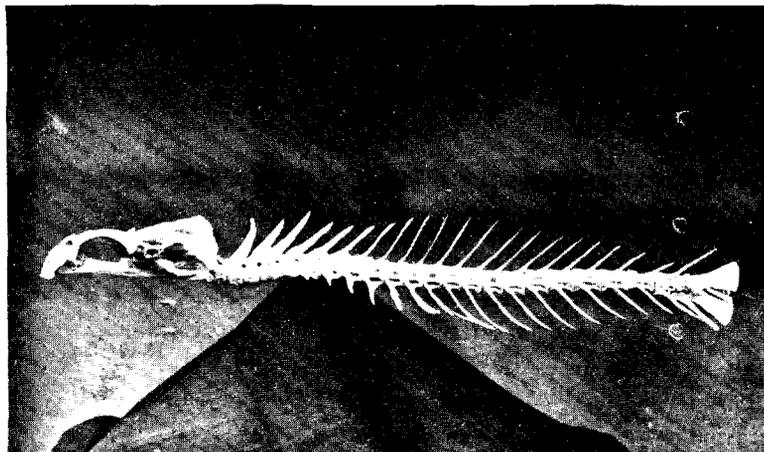


Fig. 27. Colonne vertébrale d'*E. aeneus*

Cliché G. BELLOC.

et 5 ayant une neurépine et des apophyses transverses plus ou moins développées, mais non soudées à leur partie inférieure.

- 14 caudales en y comprenant l'urostyle et dont les apophyses transverses sont soudées (hémépines).

Coloration.

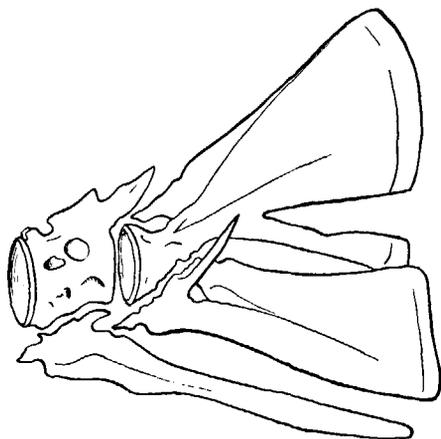


Fig. 28 Aspect de l'avant-dernière vertèbre et de l'urostyle d'*E. aeneus*.

Chez l'adulte vivant, la coloration est d'un beau vert bronzé assez uniforme, quelquefois varié de plus clair. Quelques individus, tout en restant bronzés ont une coloration qui tire plus sur le brun jaunâtre ou même dans certains cas, sur le gris que sur le vert. La partie dorsale est toujours plus foncée que la partie ventrale. Les nageoires sont d'un brun violacé plus foncé, souvent presque noires et lisérées de blanc ou de mauve clair. Un caractère qui se retrouve même sur les individus conservés au formol est fourni, comme nous l'avons vu plus haut, par les trois bandes claires obliques — d'une coloration lilas clair chez l'animal frais — que ce poisson porte sur les joues.

La coloration du jeune n'est pas tout à fait la même : BOULENGER indique pour ce dernier

une teinte brune avec des bandes noires et des taches rondes d'un brun rougeâtre qui disparaissent avec l'âge. Dans sa « Contribution à la faune du Cameroun », TH. MONOD, signalant dans cette région, la présence d'*E. aeneus*, donne pour le jeune la coloration suivante : « Teinte générale vert olivâtre, semée sur les flancs de taches arrondies plus foncées. Les lignes claires des joues sont bien marquées. Dorsale gris verdâtre clair avec une bande longitudinale faiblement marquée, plus sombre, divisée en taches dans la partie molle. »

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE.

L'*Epinephelus aeneus* est un poisson fréquentant les eaux salées plutôt chaudes. Son aire de dispersion est assez étendue.

On le rencontre dans toute la Méditerranée où il a été cité de Syrie et d'Égypte, de Malte,

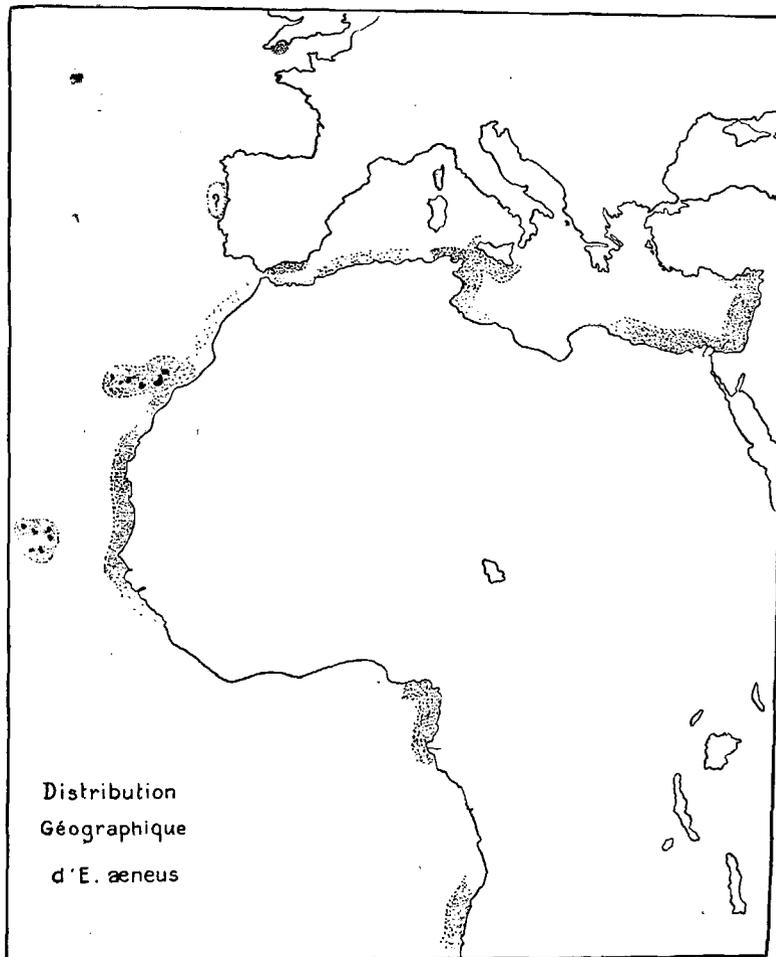


Fig. 29.

de Sicile, de Tunisie, Algérie, Maroc et même de Malaga. Dans l'Atlantique on le trouve sur la côte occidentale d'Afrique où il est très abondant sur les côtes du Rio de Oro et de Mauri-

tanie. Il s'étend d'ailleurs beaucoup plus au Sud puisque BOULENGER le signale au Gabon, MONOD TH. au Cameroun et OSORIO en Angola.

Sa limite d'extension vers le Nord ne semble pas très bien établie. BOULENGER signale bien que vers 1830 un poisson de trois pieds de long et rapporté à cette espèce a été capturé à la ligne sur les côtes d'Angleterre près de Polperro en Cornouailles; mais nous ne connaissons pas d'autres captures faites soit sur les côtes atlantiques françaises ou espagnoles, soit sur les côtes portugaises. Cependant suivant VINCIGUERRA D. un poisson déterminé par BRITO CAPELLO

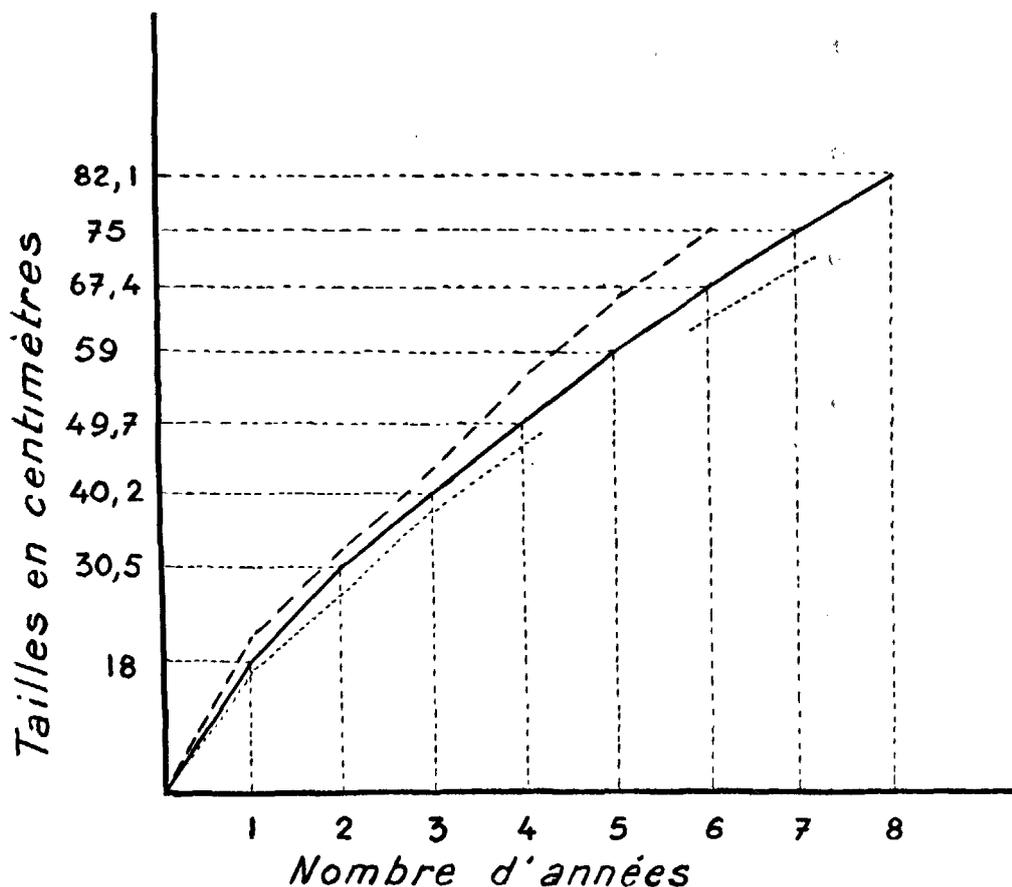


Fig. 30. Graphique de courbes de croissance de *E. aeneus*.

- courbe de croissance générale.
- - - courbe de croissance des femelles.
- courbe de croissance des mâles.

comme étant un *Epinephelus goreensis* et apporté sur le marché de Lisbonne, ne serait autre qu'un individu de *E. aeneus* que, vu l'aire de dispersion des deux espèces, l'on serait moins étonné de voir figurer dans la faune des poissons du Portugal, et qui semble bien, comme le fait remarquer VINCIGUERRA, être la seule espèce dont on puisse dire qu'elle présente : « Duas faxas estreitas brancas, sua cabeça, partindo da margem posterior e inferior de olho, divergentes e dirigidas para baixo, o terminando no bordo inferior do operculo. » Seules de nouvelles captures permettront peut-être de fixer ces points d'une façon plus précise.

CROISSANCE.

L'étude de la croissance de l'*Epinephelus aeneus* par la méthode des otolithes est assez délicate, étant données, la taille toujours assez grande et par suite la valeur marchande de ces poissons.

Nous nous sommes donc bornés à la méthode du prélèvement et de la lecture des écailles, toujours malaisée, les différents anneaux d'hiver étant le plus souvent très peu apparents sur les écailles de cette espèce plus spécialement tropicale.

D'autre part, une grande partie des poissons apportés étant vidés et ne permettant pas de s'assurer du sexe des individus, nous avons surtout établi une courbe de croissance générale; nous y avons cependant joint, celles, incomplètes de la croissance respective des mâles et des femelles.

Nos observations n'ont pu porter que sur 52 individus de taille variant de 39 à 86 centimètres, et parmi lesquels seuls, les sexes de 8 mâles et 11 femelles ont pu être déterminés.

Le graphique précédent nous montre que la croissance des mâles est un peu moins rapide que celle des femelles, et que celles-ci, à âge égal, ont une taille un peu supérieure à celle des mâles.

Dans le tableau suivant nous avons réuni les valeurs exprimées en millimètres des tailles atteintes par *E. aeneus* à la formation de chaque anneau d'hiver.

TAILLE.	ENSEMBLE.	MÂLES.	FEMELLES.
	millimètres.	millimètres.	millimètres.
Au 1 ^{er} anneau d'hiver.....	180	170	210
Au 2 ^e —	305	270	325
Au 3 ^e —	402	376	437
Au 4 ^e —	497	463	550
Au 5 ^e —	590	—	656
Au 6 ^e —	675	630	745
Au 7 ^e —	750	695	—
Au 8 ^e —	821	—	—

Le *Mérou bronzé* est donc un poisson à croissance rapide surtout les deux premières années, et qui tend à diminuer progressivement avec le temps.

Nous avons réuni dans un tableau les valeurs de l'accroissement de taille pour chaque année.

	ACCROISSEMENT DE TAILLE PENDANT LA							
	1 ^{re} ANNÉE.	2 ^e ANNÉE.	3 ^e ANNÉE.	4 ^e ANNÉE.	5 ^e ANNÉE.	6 ^e ANNÉE.	7 ^e ANNÉE.	8 ^e ANNÉE.
	millim.	millim.	millim.	millim.	millim.	millim.	millim.	millim.
Ensemble	180	125	97	95	93	85	75	71
Mâles	170	100	106	87	—	—	65	—
Femelles	210	115	112	113	106	89	—	—

ÉTHOLOGIE ET PÊCHE.

Régime alimentaire.

L'*Epinephelus aeneus* est un poisson essentiellement carnassier.

L'examen de contenus stomacaux nous a permis de dresser une première liste des divers groupes d'animaux pouvant lui servir de nourriture :

Poissons : Nombreuses écailles appartenant pour la plupart à des *Sparidae* ou à des *Pristipomatidae* tels que : *Pagellus*, *Pagrus*, *Diagramma*, *Dentex*, que l'on rencontre normalement avec lui.

Crustacés : *Décapodes*, *Calappa granulata*, *Squilla sp.*, débris de *Parthenope* ou de *Lambrus*.
Amphipodes, *Peneus caramota*, *Plesiopeneus*, nombreux débris indéterminables.

Mollusques : *Céphalopodes*, *Sepia officinale*, *Lamellibranches*, *Avicula sp.*

Habitat.

Le *Mérou bronzé* fréquente plus particulièrement les fonds rocheux ou sableux à riche faune animale. On le rencontre surtout près des récifs de coraux et de gorgones où il trouve une nourriture abondante.

Les fonds où nous avons pu l'observer sur la côte du Rio de Oro et de Mauritanie sont caractérisés par la présence des espèces suivantes :

Spongiaires : Grosses éponges de couleur jaune soufre appelées « Pains d'épice » par les matelots. Grandes éponges siliceuses : *Askonema setubalense*;

Coelentérés : *Dendrophyllia cornigera* et *D. ramea*; Gorgones, *Chondractinia*.

Echinodermes : *Dorocidaris*, *Echinus*, *Chaetaster longipes*, *Astropecten aurantiacum*, *Stichastrella*, etc., Grosses Holothuries.

Bryozoaires : *Escharra*.

Crustacés : Excessivement abondants, Décapodes (Macroures, Anomoures, Brachioures), Amphipodes.

Mollusques : *Céphalopodes* *Loligo vulgaris*, *Sepia*; *Gastropodes* caractérisés surtout par le *Murex cornutus* et *Voluta diadema*; *Lamellibranches* : *Avicula*.

Procordés : *Cynthia*.

Poissons : Tous les groupes y sont largement représentés.

DÉPLACEMENTS.

Le régime alimentaire d'*E. aeneus* composé surtout de crustacés et de mollusques sédentaires, n'influe pas sur ces déplacements. La répartition bathymétrique et saisonnière de ce poisson ne peut varier que du fait de migrations soit de groupement sur les lieux de ponte où il trouvera réunies les conditions de température et de salinité nécessaires, soit de dispersion, après l'accomplissement de cette fonction biologique.

GRUVEL et BOUYAT signalent sa présence toute l'année par 70 à 80 mètres de fond du Rio de Oro au Cap Barbas, et par 40 à 50 mètres du Cap Barbas au Cap Blanc.

Nous avons pu constater son abondance dans ces parages durant les mois de novembre et décembre par des profondeurs variant de 40 à 60 mètres.

Le fait que les chalutiers rochelais, pêchant dans cette région sur les fonds praticables de 40 à 100 mètres de profondeur, le ramènent couramment dans leurs filets du mois d'octobre au mois de février, puis, de plus en plus rarement jusqu'au mois de juin — époque où ils quittent ces lieux de pêche — laisse supposer qu'*E. aeneus* effectue au printemps une migration de groupement ayant pour but la reproduction. GRUVEL et BOUYAT, le signalent par 23 mètres de fond à la latitude de 20° 49' N., à 2 milles de la côte, dès le mois de mars.

Cette migration de faible amplitude aurait lieu vers la côte, et perpendiculairement à celle-ci. Elle serait suivie — l'époque du frai terminée — d'une migration de dispersion en sens inverse, vers des profondeurs un peu supérieures où nos pêcheurs peuvent le capturer dès le début de leur campagne, c'est-à-dire vers le commencement du mois d'octobre.

De tous temps la pêche de ce poisson a été pratiquée par les pêcheurs canariens utilisant actuellement pour cela de petites embarcations à voile appelées « lanches », de même que par les indigènes de la côte.

Elle se fait surtout à l'aide de lignes de fond et de nasses; on le capture quelquefois plus près de la côte dans les sennes utilisées plus particulièrement à la pêche des Mulets très nombreux et des Soles.

Frais, le Mérrou bronzé est un poisson de saveur délicate, qui mérite, de ce fait, d'occuper une place de premier rang sur nos marchés.

Préparé comme la Morue franche (*Gadus morrhua* L.), c'est-à-dire salé et séché, il rappelle ce dernier poisson au point que son appellation vulgaire de Morue d'Afrique, ou de Morue du Sénégal a pu laisser croire à l'existence de ce Gadidé sur la côte occidentale d'Afrique.

Il figure d'ailleurs dans la liste des 5 espèces :

Sama : *Dentex vulgaris*;

Burro : *Parapristipoma (Diagramma) mediterranea*;

Courbina : *Sciaena aquila*;

Capitaine : *Polynemus quadrifilis*;

Cherne : *Epinephelus aeneus*,

primées par la loi française du 26 février 1911, parue au *Journal Officiel* du 28 février 1911.

Ces 5 espèces toutes très abondantes sur les côtes de Rio de Oro, de la Mauritanie ou du Sénégal, sont toutes très appréciées pour la finesse de leur chair.

Par la variété et la qualité des espèces que comporte sa faune ichthyologique, la côte occidentale d'Afrique présente aujourd'hui un gros intérêt.

Autrefois l'appauvrissement des fonds fréquentés habituellement par nos chalutiers, n'avait pas encore fait sentir la nécessité de la recherche de nouveaux lieux de pêche, et la côte de Mauritanie n'avait jusqu'alors tenté que quelques rares armateurs.

Actuellement, devant la raréfaction tous les jours plus accentuée du poisson sur le plateau continental français, la question de la pêche au chalut sur la côte occidentale d'Afrique s'est posée d'une façon plus impérieuse.

Les améliorations apportées au matériel et en particulier l'installation sur chaque chalutier d'un appareil de sondage par le son (Marti) ou par l'ultra-son (Langevin-Florisson), permettent même aux patrons de pêche n'ayant jamais travaillé dans ces parages de s'y aventurer sans courir de trop grands risques d'avaries. Nous rappelons à ce propos qu'une large contribution à la connaissance des lieux de pêche de cette région a été apportée en 1933 par M. G. BELLOC, directeur du Laboratoire de La Rochelle ⁽¹⁾.

Nous restons persuadés que si le poisson africain n'a pas été jusqu'ici apprécié à sa juste valeur c'est qu'il s'est surtout heurté à l'esprit de routine du consommateur peut-être malheureusement influencé par la vente de quelques cargaisons mal conservées.

Aujourd'hui nous croyons que les efforts persévérants des compagnies d'armement trouveront leur récompense et que, grâce aux moyens actuels de conservation et aux diverses améliorations apportées à la pratique de cette pêche, le poisson africain occupera bientôt sur les divers marchés la place de tout premier rang à laquelle il a droit.

⁽¹⁾ G. BELLOC. La Pêche au chalut. Les fonds chalutables de la côte Occidentale d'Afrique (Du Cap Spartel au Cap Vert). *Revue des Trav. de l'Office des Pêches Mar.*, t. VI, fasc. 2, 1933.

BIBLIOGRAPHIE.

- BELLOC (G.). Les fonds chalutables de la Côte occidentale d'Afrique du Cap Vert au Cap Spartel. (*Revue des travaux de l'Office des Pêches maritimes*, t. VI, f. 2, 1933.)
- BERTHELOT (S.). De la Pêche sur la Côte occidentale d'Afrique. (A. Bertrand, Paris, 1840.)
- BOULENGER (G.-A.). Catalogue of the Perciform Fishes in the British Museum, 2^e édition, 1895.
- BOUTELLIER (P.). La Pêche maritime au Maroc. Casablanca-Fhala-Rabat, 1918.
- CANU (E.). Les Pêcheries de la Côte d'Afrique. (*Rev. gén. de la Marine marchande* n° 26, 30 juin 1904.)
- CHABANAUD et MONOD (Th.). Les poissons de Port-Étienne. Contribution à la faune ichthyologique de la région du Cap Blanc (Mauritanie française). 1927.
- COLLET. Résultats des Campagnes scientifiques du Prince de Monaco. Poissons. Monaco 1896.
- CUVIER et VALENCIENNES. Histoire naturelle des poissons. 1828.
- DARBOUX, COTTE, STÉPHAN et VAN GAVER. L'industrie des Pêches aux Colonies. 2 vol. Marseille 1906.
- DAY. British fishes. 1880-1884.
- GRUVEL. Résultats scientifiques de la Mission des Pêcheries de la Côte occidentale d'Afrique. (*Ann. Soc. Linn. Bordeaux*, vol. LX, 1906-1907.)
- GRUVEL (A.). Les pêcheries du Sénégal et des Rivières du Sud. 1908.
- GRUVEL (A.). Les pêcheries de l'Afrique occidentale française. Port-Étienne. (*Rev. gén. des Sciences*, février 1911.)
- GRUVEL (A.). La première campagne de pêche d'hiver des pêcheurs bretons sur les côtes de Mauritanie. (*Rev. gén. des Sciences*, 13 janvier 1913.)
- GRUVEL (A.). L'industrie des pêches sur la Côte occidentale d'Afrique du Cap Blanc au Cap de Bonne-Espérance. 1913.
- GRUVEL (A.). L'industrie des pêches au Maroc, son état actuel, son avenir. 1923.
- GRUVEL (A.) et BOUYAT (A.). Les pêcheries de la Côte occidentale d'Afrique. 1906.
- GUNTHER. Catalogue of fishes British Museum. 1859.
- JOUBIN et LE DANOIS. Catalogue des poissons comestibles. Paris 1926.
- JORDAN et EVERMAN. Fishes of North and Middle America 1896-1900.
- LE DANOIS. Poissons de la Manche. (Masson Paris, 1913.)
- LE GALL (J.). *Epinephelus aeneus*. Faune et flore de Méditerranée. Fiche faunistique, 1933.
- LOZ. La pêche aux Canaries. (*Soc. Accl.*, p. 365, 1891.)
- MARCHAND (E.-J.-B.). La pêche au Maroc. 1926.
- MERLE. La pêche à la morue sur la Côte occidentale d'Afrique. (*Rev. de Géographie*, août 1886.)
- MIRANDA RIBEIRO. Fauna Brasiliense. Peixes, 1923.
- MONOD (Th.). Contribution à la faune du Cameroun. 1927.
- MOREAU (E.). Histoire naturelle des poissons de la France. 1881.
- Nordishes Plankton*, t. I, p. 19.
- PELLEGRIN (J.). Mission des pêcheries de la Côte occidentale d'Afrique, dirigée par M. Gruvel. Poissons. (*Bull. Soc. Zool. France*, 1905, p. 135.)
- PELLEGRIN (J.). Mission des pêcheries sur la Côte occidentale d'Afrique. Poissons : 1^o Note *Actes Soc. Linn. Bordeaux*, t. LX, 1906; 2^o Note *Actes Soc. Linn. Bordeaux*, t. LXII, 1907; 3^o Note *Soc. Zool. de France*, 27 juin 1911. Note d'ensemble Congrès de l'A. F. A. S., Lille, p. 662, 1909.
- PELLEGRIN (J.). Missions Gruvel sur la Côte occidentale d'Afrique. (*Ann. de l'Institut Océanographique*, t. VI, fasc. 4, 1913.)
- RISSE. Ichthyologie de Nice. 1810.
- ROCHE (G.). La grande pêche peut-elle s'étendre aux côtes du Sahara. (*Rev. des Sc. Nat. de l'Ouest*, 1892.)
- ROCHEBRUNE. Poissons de Sénégambie. 1882.
- SEABRA. Catalogue des Vertébrés du Portugal. (*Bull. Soc. Port. Sc. Nat.*, vol. IV, fasc. 3, Lisbonne 1910.)
- SONOLET. La pêche en Afrique occidentale. (*Pêches modernes*, 1^{er}-15 mai 1911.)

- STASSANO et VINGUERRA. La pesca sulle piagge atlantiche del Sahara. (*Ann. di Agricoltura*. Rome 1890.)
- STASSANO (E.). La pesca sulle piagge atlantiche del Sahara. (*Bol. de Pesca Piscicolt. e Idrobiol.*, 1932, p. 219.)
- STEINDACHNER. Zur Fischfauna des Senegal. *Densk. Ak. Wiss. Wien.*, t. XLIV, p. 19; t. XLV, p. 1, 1881; *Sitzb. Z. Ak. Wiss. Wien*, t. LX, 1, p. 669 et 945; t. LXI, 1, p. 533, 583.)
- STEINDACHNER. Beitrage zur Kenntniss der Fische Afrika's. (*Densk. Ak. Wiss. Wien.*, t. LXIV und LXV.)
- VALENGIENNES. Ichthyologie des Iles Canaries. Poissons rapportés par Webb et Berthelot. 1836.
- VILLELA. A Pesca e industrias derivadas no distrito de Mossamedes Porto. 1923.
- VINGUERRA. Catalogue dei Pesci delle Isole Canarie. 1893.
- VINGUERRA. Intorno ad alcune specie di pesci raccolti da Dott. E. Stassano presso la costa occidentale del Sahara. (*Bol. de Pesca, Piscic, e Idrob.*, 1932, p. 266.)
-